



CdC/RN

RAPPORT ➔

SUR
L'EVALUATION DE GESTION
DES MARCHES DE BUNIA : ACCESSIBILITÉ,
PERFORMANCES ET IMPACT
COMMUNAUTAIRE

2024 - 2026

SIGLES ET ABBREVIATIONS

- **AIMO** : Affaires Indigènes et Main-d'œuvre.
- **CE** : Commission Européenne.
- **CEC** : Centre Extra Coutumier.
- **DTM** : Displacement Tracking Matrix (Matrice de suivi des déplacements).
- **ISO** : Organisation Internationale de Normalisation (International Organisation for Standardisation).
- **MONUSCO** : Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation du Congo.
- **OIM** : Organisation Internationale des Migrations.
- **OMC** : Organisation Mondiale de Commerce.
- **ONU** : Organisation des Nations Unies.
- **PDI** : Personnes Déplacées Internes.
- **PIB** : Produit Intérieur Brut.
- **PME** : Petites et Moyennes Entreprises.
- **PMI** : Petites et Moyennes Industries.
- **PNUD** : Programme des Nations Unies pour le Développement.
- **RDC** : République Démocratique du Congo.
- **REPE** : Rapport d'Évaluation des Pertes Économiques
- **UE** : Union Européenne.
- **UNESCO** : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

La présente étude évalue la gestion des marchés publics de la ville de Bunia, chef-lieu de la province de l'Ituri en République Démocratique du Congo, à travers trois dimensions : l'accessibilité, la performance et l'impact communautaire. Réalisée dans les communes de Mbunya, Nyakasanza et Shari, l'enquête a mobilisé un échantillon de 61 acteurs clés (48 commerçants, 9 agents collecteurs de taxes et 4 gestionnaires de marchés), sélectionnés par échantillonnage stratifié selon la formule de Slovin.

Les résultats révèlent un système de gestion marqué par d'importantes lacunes structurelles. Premièrement, l'absence d'un dispositif transparent de perception des taxes engendre une faible mobilisation des recettes fiscales : bien que 63 % des enquêtés utilisent le système de quittances depuis un à cinq ans, la non-délivrance systématique de preuves de paiement alimente la défiance des commerçants et le maintien de l'informel. Deuxièmement, un déficit infrastructurel critique affecte la santé publique et le commerce : 62 % des usagers soulèvent le problème de l'évacuation des déchets, 38 % des commerçants recourent encore au brûlage des ordures, et les infrastructures sanitaires (latrines, points d'eau) demeurent insuffisantes ou inexistantes. Troisièmement, la faible participation des commerçants aux processus décisionnels crée une inadéquation entre les besoins réels du terrain et les actions des autorités : 77,7 % des enquêtés font état de difficultés de vente, tandis que le chef de marché reste le recours principal pour 70 % des acteurs.

Malgré ces défis, des dynamiques positives existent : 100 % des répondants accordent la priorité aux producteurs locaux, et 50 % se déclarent « assez satisfaits » du fonctionnement actuel. L'étude recommande la modernisation numérique de la collecte des taxes, le renforcement de la gestion participative, l'amélioration des infrastructures sanitaires et la structuration d'associations professionnelles de commerçants comme leviers de transformation des marchés en moteurs de développement durable local.

ABSTRACT

This study evaluates the management of public markets in the city of Bunia, capital of Ituri Province in the Democratic Republic of Congo, focusing on three dimensions : accessibility, performance, and community impact. The research was conducted across three communes (Mbunya, Nyakasanza, and Shari) using a mixed-methods approach combining structured questionnaires, field observations, and semi-structured interviews with 61 key stakeholders (48 traders, 9 tax collection agents, and 4 market managers), selected through stratified sampling based on Slovin's formula.

Findings reveal significant governance deficiencies. First, the absence of a transparent and formalized tax collection system undermines fiscal revenue mobilization: while 63% of respondents have used the receipt system for one to five years, systematic failures in issuing payment proofs foster distrust and informality. Second, critical infrastructure deficits impact public health and commerce: 62% of users identify waste management as a major concern, 38% of traders still resort to open burning of waste, and basic sanitary facilities remain inadequate or nonexistent. Third, limited trader participation in decision-making processes creates a mismatch between actual needs and municipal actions: 77.7% of respondents report sales difficulties, while the market chief remains the primary point of recourse for 70% of stakeholders.

Despite these challenges, positive dynamics were identified: 100% of respondents prioritize local producers, and 50% report being "fairly satisfied" with current operations. The study recommends digitizing tax collection, strengthening participatory governance, improving sanitary infrastructure, and organizing professional trader associations as key levers for transforming markets into engines of sustainable local development.

Keywords : market management, urban governance, Bunia, Ituri, DRC, tax collection, public health, infrastructure, participatory governance, informal economy.

RECOMMANDATIONS

Les recommandations ci-dessous découlent directement des constats et analyses formulés dans ce rapport. Elles sont adressées aux différentes parties prenantes impliquées dans la gestion des marchés publics de Bunia.

Aux autorités communales de Bunia

Les autorités communales détiennent la responsabilité légale et administrative de la gestion des marchés urbains. Les recommandations suivantes s'articulent autour de trois axes prioritaires :

a) Institutionnaliser la gouvernance participative

Créer des cadres de concertation permanents incluant les représentants élus des commerçants, les gestionnaires de marchés, la société civile et les services techniques communaux dans les processus de prise de décision ; élaborer et adopter un règlement intérieur harmonisé pour l'ensemble des marchés des trois communes, définissant clairement les droits et obligations de chaque partie prenante ; mettre en place un mécanisme de suivi-évaluation trimestriel des investissements réalisés sur les marchés afin de garantir leur adéquation avec les besoins prioritaires identifiés (étals, assainissement, infrastructures).

b) Moderniser le système de mobilisation des recettes

Concevoir et déployer un système numérique de perception des taxes (application mobile, terminal de paiement) pour renforcer la traçabilité des fonds et réduire les risques de fraude et de détournement ; systématiser la délivrance de quittances officielles sécurisées pour chaque transaction, avec un numéro de série unique et un système de vérification ; publier trimestriellement un rapport simplifié de l'utilisation des recettes perçues pour renforcer la redevabilité et la confiance des commerçants.

c) Améliorer les infrastructures et les services de base

Allouer prioritairement une part minimale de 30 % des recettes perçues à l'entretien et à la modernisation des infrastructures marchandes (latrines, points d'eau potable, tables d'étalage, systèmes de drainage) ; mettre en place un service communal d'assainissement des marchés doté d'un programme régulier d'évacuation des déchets solides, en remplacement des pratiques de brûlage à ciel ouvert ; réhabiliter et sécuriser les accès aux marchés, notamment pour les femmes enceintes, les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite.

Aux gestionnaires de marchés (chefs de marchés)

Les gestionnaires constituent l'interface opérationnelle entre les autorités communales et les commerçants. À ce titre, il leur est recommandé de :

a) Renforcer la transparence et la redevabilité

Systématiser la délivrance de quittances officielles pour chaque perception et tenir un registre quotidien détaillé des recettes collectées ; organiser des séances mensuelles d'information et de sensibilisation sur les droits et devoirs des commerçants, les montants des taxes applicables et l'utilisation des fonds ; afficher publiquement les barèmes des taxes, les recettes mensuelles et les dépenses réalisées dans chaque marché.

b) Garantir l'équité et la qualité de service

Instaurer un traitement équitable de tous les vendeurs, sans discrimination liée au genre, à l'origine ethnique ou à l'ancienneté, afin de favoriser un climat de confiance ; mettre en place un mécanisme de gestion des plaintes accessible et transparent, avec un délai de traitement défini ; veiller au respect des normes minimales d'hygiène et de salubrité, en coordination avec les services sanitaires communaux.

Aux commerçants et usagers des marchés

Les commerçants, en tant que principaux bénéficiaires et contributeurs financiers, ont un rôle déterminant à jouer dans l'amélioration de la gouvernance des marchés :

a) Se structurer en organisations professionnelles

Constituer des associations professionnelles fortes et représentatives par marché et par commune pour porter collectivement les revendications auprès des autorités municipales ; participer activement aux instances de concertation et aux mécanismes de surveillance de la gestion quotidienne du marché ; désigner des délégués formés pour assurer le suivi de l'affectation des recettes fiscales.

b) Promouvoir le civisme fiscal et la responsabilité citoyenne

S'acquitter régulièrement des taxes et redevances tout en exigeant systématiquement une preuve de paiement (quittance officielle) pour encourager la redevabilité des gestionnaires ; signaler toute irrégularité dans la collecte des taxes aux instances compétentes (association de commerçants, autorités communales) ; adopter des pratiques commerciales respectueuses de l'environnement, notamment en matière de gestion des déchets et de propreté des espaces de vente.

Aux partenaires techniques et financiers

Les partenaires du développement peuvent jouer un rôle catalyseur dans la transformation des marchés de Bunia :

Appuyer techniquement et financièrement la conception et le déploiement d'un système numérique intégré de gestion des marchés (collecte des taxes, suivi des investissements, cartographie des infrastructures) ; financer des programmes de renforcement des capacités pour les gestionnaires de marchés et les agents collecteurs en matière de gestion financière, de gouvernance participative et de normes sanitaires ; soutenir la réalisation d'études complémentaires sur la chaîne de valeur des marchés urbains et leur contribution à l'économie locale de Bunia.

1 LE CONTEXTE GENERAL DE L'ETUDE

1.1 Le contexte de l'étude et sa pertinence.

L'Afrique, berceau d'empires prospères grâce au commerce, voit aujourd'hui ses marchés urbains jouer un rôle de « cœur battant » de l'économie locale. En République Démocratique du Congo, et particulièrement à Bunia, chef-lieu de la province de l'Ituri, les marchés publics sont des infrastructures vitales pour l'approvisionnement quotidien et la subsistance de plus de 95 % de la population active évoluant dans le secteur informel.

La pertinence de cette étude réside dans l'urgence d'évaluer une gestion souvent jugée « informelle et chaotique ». Alors que la ville subit une expansion démographique fulgurante (estimée à près de 900 000 habitants pour l'agglomération en 2025) due aux flux massifs de déplacés internes fuyant l'insécurité, l'efficacité des marchés devient un enjeu majeur de sécurité alimentaire et de cohésion sociale.

En Afrique, les marchés sont bien plus que de simples lieux d'échanges commerciaux. Ils constituent le cœur battant de l'économie locale, agissant comme des pôles vitaux pour la distribution de produits agricoles et manufacturés, essentiels à la subsistance des populations. Au-delà de leur rôle économique, ils sont de véritables creusets sociaux où se tissent des liens communautaires, où l'information circule, et où de nombreuses familles trouvent leur unique source de revenus, que ce soit en tant qu'opérateurs économiques, transporteurs, artisans ou prestataires de services informels.

La ville de Bunia, chef-lieu de la province de l'Ituri, est un carrefour commercial important. Ses marchés publics jouent un rôle crucial dans l'économie locale et dans la vie quotidienne de la population. Cependant, la gestion de ces espaces est souvent confrontée à des défis liés à la gouvernance, à la sécurité, aux infrastructures et à la mobilisation des ressources. Les trois communes de Mbunya, Nyakasanza et Shari, chacune avec ses spécificités socio-économiques et démographiques, offrent un terrain d'étude idéal pour une approche comparative.

L'étude conjointe de ces quatre marchés (Saio, Yambi yaya, Kavarios (Kindia) et Kolomani), n'est généralement pas le fruit du hasard, mais vise à obtenir une représentativité basée sur des critères précis. L'étude a choisi ces marchés pour représenter les différentes

catégories de pool d'échanges. Un marché urbain ou semi-urbain majeur (souvent le plus grand d'entre eux) qui est un centre de consommation, des marchés ruraux ou de la périphérie (les autres) qui sont des centres de production et de collecte (vivres, bois, etc.). Ces marchés sont souvent situés le long d'axes routiers importants (routes de pénétration) ou fluviaux, permettant :

- D'évaluer la gestion logistique et l'impact du commerce interrégional ;
- D'évaluer comment la gestion actuelle (souvent informelle et chaotique) se démarque ou reproduit les structures et les problèmes de l'ancienne gestion dirigiste coloniale ;
- De mesurer l'efficacité de la gestion des chaînes d'approvisionnement des produits vivriers.

Notre sélection des marchés de Saio, Yambi Yaya, Kavarios et Kolomani est pertinente car ils représentent la diversité et les défis de l'économie locale de Bunia, allant des grands centres commerciaux aux marchés de quartier. Ils sont plus que de simples lieux de commerce : ils sont des reflets de la vie sociale, des efforts de paix et des dynamiques communautaires de la ville.

1.2 L'importance de l'étude et sa dimension

Cette recherche dépasse la simple analyse comptable pour embrasser une dimension multidimensionnelle (accessibilité, performances et impact). Son importance se justifie par plusieurs leviers : économique et financier, infrastructurel et sanitaire, social et celui de la gouvernance qu'il faille prendre en considération.

- **Le levier économique et financier** : Il permet d'identifier les causes de la faible mobilisation des recettes (opacité, refus de paiement) pour optimiser les ressources de la municipalité.
- **Le levier infrastructurel et sanitaire** : Il vise remédier au déficit chronique d'étals, de latrines et à l'insalubrité qui affectent la santé publique.
- **Le levier social et de la gouvernance** : il s'inscrit dans la perspective de renforcement de la participation des opérateurs économiques aux décisions et évaluer comment le marché, en tant qu'espace de brassage, peut consolider une paix durable en Ituri.

1.3 La répartition spatiale des marchés ciblés de la ville de Bunia et leurs caractéristiques

L'étude se focalise sur quatre marchés représentatifs répartis dans les trois communes de la ville, chacune présentant des spécificités socio-économiques :

- **Le marché Yambi Yaya (Commune de Mbunya)** : Un marché de quartier dynamique, particulièrement actif le soir, reconnu pour son commerce de poisson et son rôle crucial

dans la sécurité alimentaire de proximité. Le marché de Yambi Yaya est un exemple de l'importance des marchés de quartier dans la commune de Mbunya. Yambi Yaya illustre comment les petits marchés de proximité contribuent à la sécurité alimentaire et au commerce local, souvent en dehors des heures des grands marchés.

- **Le marché Kavarios/Kindia (Commune de Nyakasanza) :** Situé dans un quartier qui abrite également un stade, il illustre le rôle du marché comme centre d'activités sociales et communautaires. Kindia est un quartier de Bunia qui possède son propre marché public. La mention d'un stade de football dans ce quartier met en évidence son rôle en tant que centre d'activités sociales et communautaires, en plus d'être un lieu d'échanges commerciaux.
- **Le marché Kolomani (Commune de Shari) :** Surnommé le « marché de la paix », il a été créé pour favoriser le brassage et la réconciliation entre les communautés (notamment Hema, Lendu et Bira) après les conflits de l'année 2000. Ce marché est particulièrement significatif. Il est souvent qualifié de « marché de la paix ». Sa création visait explicitement à rassembler les différentes communautés de l'Ituri pour qu'elles puissent commercer ensemble. C'est un exemple tangible des efforts de la MONUSCO et des autorités locales pour utiliser l'économie comme un moyen de renforcement de la cohésion sociale et reconstruire les liens communautaires après les conflits en 2004.
- **Le marché Saio (Commune de Nyakasanza) :** Situé sur une artère principale, il représente un point de vente moderne et stratégique pour le commerce urbain. Bien qu'il n'y ait pas de « marché de Saio » à proprement parler dans les sources actuelles, la rue Saio est une artère principale de la ville de Bunia ainsi que d'autres points de vente. L'inclusion de Saio pourrait illustrer un point de vente moderne, en contraste avec les marchés plus traditionnels de Bunia. Même si cette source est un peu ancienne, elle donne un aperçu des dynamiques du commerce congolais. De plus, un quartier de Bunia est appelé Saio, où l'on trouve un marché public.

1.4 Brève historique de la ville de Bunia et sa situation géographique

L'Afrique possède une histoire riche et complexe bien avant la pénétration coloniale. Le continent a vu naître de vastes empires : l'Empire du Mali, le Royaume de Ghana et l'Égypte antique, qui ont prospéré grâce au commerce, à la science et à la culture. Les sociétés africaines étaient organisées en royaumes, chefferies et en communautés autonomes, avec des systèmes politiques, économiques et sociaux propres. Leurs échanges commerciaux avec d'autres milieux, notamment via les routes transsahariennes, étaient florissants. La traite

négrière, d'abord transsaharienne puis transatlantique, a profondément déstabilisé ces sociétés, marquant le début d'une période de déclin. La colonisation européenne, à partir du XIX^{ème} siècle, a ensuite bouleversé l'ordre établi, imposant de nouvelles frontières, des systèmes administratifs et une économie orientée vers l'exploitation des ressources naturelles au profit des métropoles¹.

La République démocratique du Congo, quant à elle, a été l'un des territoires les plus impactés par la colonisation. D'abord propriété personnelle du roi Léopold II de Belgique sous le nom d'État Indépendant du Congo, le pays a été exploité de manière brutale pour ses richesses en caoutchouc et en ivoire. En 1908, face aux atrocités dénoncées, le territoire est cédé au royaume de Belgique. L'indépendance politique est acquise en 1960, mais le pays est resté plongé dans une instabilité politique, des conflits identitaires et une série de régimes autoritaires. Malgré ses immenses ressources minières et agricoles, le pays a peiné à retrouver la stabilité, et son développement a été entravé par la mauvaise gouvernance et les conflits internes. Le nom du pays a changé plusieurs fois, passant de Congo-Léopoldville à Zaïre, pour redevenir la République du Congo puis la République démocratique du Congo (RDC) après la chute de régime de Mobutu en mai 1997.

L'histoire contemporaine de la RDC est marquée par une quête permanente de paix et de développement, notamment dans des régions riches en ressources naturelles comme la province de l'Ituri² et les deux provinces du Nord et Sud Kivu.

La Cité de Bunia fut créée officiellement comme un Centre Extra-Coutumier (CEC) par l'arrêté n° 91 /AIMO du 14 avril 1946 de la Province Orientale. Bunia deviendra successivement le Chef-lieu du Territoire d'Irumu en 1952, celui du District de Bunia en 1955, de la Province de Kibali-Ituri en 1962, celui de District de l'Ituri et du Territoire d'Irumu en 1966, celui de district de l'Ituri en 1967 et de la Sous-Région de l'Ituri en 1993.³

A l'origine, Bunia regroupait quelques agglomérations sur les avenues Albert et Beloe, l'actuelle Sukisa et Salongo. Ce village bira nommé Kindaraba était dirigé par un chef d'origine basili, du nom de Mbunya (transformé ensuite en Bunia), par les administrateurs coloniaux belges.

¹ Ki-Zerbo, J., *Histoire de l'Afrique noire : d'hier à demain*, Paris : Hatier, 1978.

² L'ouvrage de Crawford Young intitulé *The African Colonial State in Comparative Perspectives*, (1994), traite largement des thématiques liées à la gestion économique et à l'héritage colonial en Afrique, y compris l'ancien Zaïre (actuelle RD Congo)

Il est à noter que, jusqu'en 1920, l'espace de l'actuelle ville de Bunia fut essentiellement habité par les Bira originaires des Baboa Bokoe et Basili, les Hema et quelques Européens. C'est ce qui explique l'appellation de certaines appellations en orunyororo (kihema) comme Rwambuzi, Rwankole, Ngezi, Niakasanze, et en kibira telles que Lembabo, Simbiliabo etc. Sa position géographique ne cesse d'attirer actuellement de nombreux allochtones en provenance surtout de la province du Nord-Kivu.

Depuis quelques temps, la ville de Bunia, chef-lieu de la province de l'Ituri, a connu une transformation administrative et une expansion spatiale significative. Historiquement, elle était structurée comme une Cité de 12 quartiers. Le processus de la décentralisation et l'érection de Bunia au statut de ville (notamment en 2013, puis sa séparation du territoire d'Irumu en 2015 lors du démembrement des provinces) ont entraîné une réorganisation administrative. Aujourd'hui, la ville de Bunia est officiellement subdivisée en trois (3) communes urbaines : Mbunya, Nyakasanza et Shari. Cette nouvelle configuration administrative a connu une forte croissance démographique et spatiale, principalement due aux déplacements massifs de populations rurales fuyant l'insécurité dans les territoires voisins de Djugu et Irumu. En conséquence de cette expansion, le nombre de quartiers a augmenté, passant de 12 à 24. Répartis au sein des trois communes. Cette métamorphose reflète l'urbanisation accélérée de Bunia, même si elle est confrontée à des défis majeurs tels que la gouvernance urbaine, la construction et la réhabilitation des infrastructures (routes, eau, électricité), et la gestion des insécurités répétitives⁴.

L'augmentation du nombre des quartiers de Bunia de 12 à 24 s'inscrit dans une réforme territoriale initiée par le Gouvernement central de la République Démocratique du Congo (RDC). L'augmentation du nombre de quartiers est la conséquence directe de l'expansion démographique et spatiale de Bunia et de l'intégration administrative de nouvelles zones péri-urbaines à l'intérieur des nouvelles limites de la ville.

⁴ Décret n° 13/022 du 13 juin 2013.

Tableau 1 : Les Communes et quartiers de la ville de Bunia

	Commune	Quartier	Dénomination des quartiers
1	Mbunya	8	Bakongolo, Ngezi, Bankoko, Lumumba, Hoho, Dele, Opas, Yambi Yaya,
2	Nyakasanza	9	Nyakasanza 1, Nyakasanza 2, Nyakasanza 3, Saio, Salongo, Kindia, Sukisa, Rwambuza, Rwankole
3	Shari	8	Bigo, Mudzi-Pela, Kasegwa, Ndibakodu, Lembabo, Simbiliabo, Bembeyi, Shari

Le Décret n° 13/022 du 13 juin 2013 conféra le statut de ville et de commune à certaines agglomérations de la Province Orientale, par le passage du statut de Cité à celui de Ville pour Bunia.

La situation géographique de la ville de Bunia

La ville de Bunia, chef-lieu de la province de l'Ituri, se trouve au Nord-Est de la République démocratique du Congo. Géographiquement, elle se situe à l'intersection d'axes routiers vitaux reliant la RDC à l'Ouganda et au Soudan du Sud, ce qui confère à ses marchés une dimension non seulement locale mais aussi régionale. Cette position fait de la ville un carrefour commercial majeur où convergent les produits manufacturés importés et les produits agricoles locaux, justifiant ainsi l'urgence d'une gestion infrastructurelle et sanitaire modernisée telle que préconisée dans ce rapport. Cette entité est limitée au Nord par la chefferie des Baboa Bokoe, à l'Est par la Chefferie des Bahema Banywagi, au Sud-Est par le Secteur des Walendu Tatsi, au Sud par la chefferie des Baboa Bokoe, à l'Ouest par la Chefferie des Bahema d'Irumu et des Babelbe de Kunda.

Bunia est un point stratégique dans le Nord-est de la RDC, près de la frontière ougandaise. La ville est perchée sur un plateau d'altitude moyenne d'environ 1 275 mètres. Géographiquement, elle fait partie de la région du Rift Albertin et se situe à seulement une cinquantaine de kilomètres à l'ouest du Lac Albert. À l'Est, elle est bordée par la chaîne des Monts Bleus. Bien que desservie par l'aéroport de Bunia, les liaisons terrestres qui rallient la ville restent difficiles, avec des routes majeures (vers Kisangani ou Isiro) souvent en mauvais

état. Le climat dominant est de type équatorial de haute altitude, caractérisé par d'importantes précipitations annuelles.

➤ **Aperçu de la situation démographique de Bunia**

En 2019, la ville de Bunia comptait 32149 électeurs. Elle est raccordée avec la commune de Mbunya grâce au pont jeté sur la Nyamukau. La Commune de Shari est une des communes de la ville province d'Ituri, située dans la ville de Bunia et caractérisée par des collines aux sommets étroits et aplanis, formant des plateaux anciens. Elle est située près de la rivière Shari. Elle se caractérise par une population jeune et nombreuse, des marchés très fréquentés et une situation sécuritaire « relativement » très calme. La commune est touchée par les défis liés aux déplacements de la population de zones rurales et au manque d'opportunités d'emploi. Cependant, certains acteurs de développement travaillent à des projets d'aides et de formation professionnelle. La commune de Shari compte une population importante de jeunes représentant au moins 52% de la population.

La démographie de Bunia est très dynamique et volatile. La population de la ville est en croissance rapide, avec des estimations d'environ 900.000 habitants pour 2025. Cette croissance est fortement alimentée par un flux massif de personnes déplacées internes (PDI) fuyant les conflits armés et l'insécurité dans les territoires ruraux voisins (Djugu, Irumu). Ainsi, Bunia sert de refuge et de centre d'accueil majeur pour la région. Socio-culturellement, le swahili est la langue dominante, parlée par la grande majorité des habitants⁵.

➤ **Situation administrative**

Bunia a le statut officiel de ville et de chef-lieu de la province depuis le décret de 2013, à la suite du démembrement de l'ancienne Province Orientale. Elle est administrativement subdivisée en trois Communes urbaines : Nyakasanza, Mbunya et Shari. Depuis mai 2021, la province de l'Ituri, est placée sous l'État de Siège. Ce régime exceptionnel a remplacé l'administration civile pour des raisons sécuritaires. De plus, l'expansion urbaine a conduit à des litiges persistants concernant principalement les limites administratives avec les chefferies et secteurs environnants⁶. Les 12 quartiers de la ville de Bunia sont dirigés chacun par un chef de quartier et son adjoint, tous placés sous l'autorité hiérarchique de maire de la ville⁷.

⁵ *Worldometer, Macrotrends, OIM - DTM, Radio Okapi, 2020.*

⁶ *Droit Congolais (Décret 2013), Wikipédia, PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement).*

⁷ *Archives de la Cité de Bunia, Rapport annuel, 2014.*

1.5. Les principales activités économiques de la population de la ville de Bunia

Sur le plan économique, Bunia se situe au carrefour des routes allant vers Kasenyi à l'Est (54 km de Bunia), Aru au Nord distant de 324 km, et Mahagi situé à 173 km constituant ainsi tous deux le chef-lieu des territoires frontaliers et aussi de la République de l'Ouganda. Ceci favorise un échange entre la RD Congo et le Soudan via Aru, l'Ouganda via Kasenyi, Mahagi et Boga. Ce qui facilite également le trafic des marchandises à l'intérieur du pays en empruntant notamment la route Bunia-Kisangani évaluée à près de 702 km. Cependant, tous ces aspects cités ci-haut favorisent le développement de commerce et la croissance urbaine de la Cité de Bunia⁸.

L'économie de Bunia est massivement dominée par le secteur tertiaire, l'activité principale étant le commerce général (Petite et moyenne entreprise, Petite et moyenne industrie) qui emploie la grande majorité de la population active (estimée à plus de 95%). Comme ville frontalière à l'Ouganda, Bunia est un important carrefour commercial, fortement orienté vers l'importation de marchandises diverses (produits manufacturés, vivriers, carburant, etc.) venant principalement de l'Ouganda et des pays de l'Est via le Lac Albert. Les services connexes comme l'hôtellerie et le transport sont également significatifs. Bien que l'agriculture soit pratiquée par la population péri-urbaine pour l'approvisionnement en vivres, la ville est aussi le centre régional de négoce des ressources minières (Or) et du bois, sources importantes de revenus, mais aussi facteurs d'instabilité⁹ et de trafics illicites.

Parmi les principales activités exercées par la population de Bunia, nous citons l'agriculture, l'élevage, le commerce qui occupent une place très importante pour les besoins de subsistance dans les familles, les services.

⁸ Joel Shrumpf, Tagirabo Bahati, Paluku Mulinga, *Valorisation locale des déchets métalliques en ville de Bunia*, 2021.

⁹ *Rapport d'évaluation des pertes économiques (REPE)*, UN-Habitat.

2. LE CONTEXTE GENERAL DE LA RECHERCHE SUR LES MARCHES

Le contexte général de la recherche définit les bases théoriques de l'analyse, notamment les problèmes identifiés de l'étude, sa délimitation, les hypothèses, les objectifs de la recherche ainsi que le choix des marchés.

2.1. Justification et pertinence de l'étude

Cette section explique l'importance et l'opportunité de notre étude à différents niveaux sur le marché de la ville de Bunia.

- **Pour la municipalité de Bunia** : l'étude fournit des données objectives et des analyses critiques qui aideront les autorités locales à prendre des décisions éclairées. Elle leur permettra d'identifier les lacunes de la gestion actuelle des marchés, et d'en réformer les politiques si nécessaire.
- **Pour les opérateurs économiques** : en évaluant les conditions de travail, les coûts (taxes, redevances) et l'accès aux services, l'étude peut mener, à court terme, à des améliorations concrètes qui faciliteront leurs activités, augmenteront les revenus et amélioreront la satisfaction des revenus générés.
- **Pour les clients et la communauté** : une meilleure gestion du marché se traduira par des constats visibles relatifs à la propreté des produits et une réduction des risques sanitaires.
- **Pour les chercheurs et les décideurs** : l'étude contribuera à la littérature sur la gestion des marchés urbains en ville de Bunia, offrant une étude de cas pertinent pour d'autres contextes similaires.

De manière générale, l'étude permettra d'identifier précisément les leviers d'amélioration en termes d'organisation, de financement et de régulation. Elle mènera à la formulation de stratégies de gestion plus efficaces, durables et transparentes qui pourront être mises en œuvre par les autorités compétentes. En optimisant le fonctionnement du marché, l'étude élabore des politiques de promotion de l'économie locale de Bunia.

À terme, elle visera à améliorer les conditions de travail des acteurs économiques qui dépendent directement ou indirectement de ces marchés, en offrant un environnement commercial plus sain, plus sûr et plus transparent.

2.2. Les problèmes identifiés de recherche

Malgré l'importance socio-économique du marché de Bunia, sa gestion est sujette à de nombreuses critiques et de dysfonctionnements. Des observateurs s'interrogent sur la transparence des recettes générées et la capacité des autorités locales à garantir un

environnement propice aux affaires. Des problèmes tels que la prolifération des étalages anarchiques, le manque d'hygiène, la faible sécurité des biens et des personnes, ainsi que l'opacité (manque de transparence) dans l'utilisation des fonds collectés, sont régulièrement soulevés. Ces difficultés affectent la compétitivité des commerçants, augmentent les coûts pour les consommateurs, et privent certains marchés de la ville de Bunia de recettes potentielles pour son développement.

L'évaluation d'étude de la gestion du marché de Bunia est motivée par plusieurs facteurs interpellateurs, notamment : l'amélioration de l'environnement de commerce, l'augmentation des recettes publiques, la réduction de la précarité et d'insécurité, le renforcement de la gouvernance locale, et la planification urbaine.

- ❖ **L'amélioration de l'environnement de commerce.** Une gestion efficace peut résoudre le problème d'hygiène, de sécurité et d'organisation, créant ainsi un cadre plus sain et plus productif pour les commerçants et les clients. Un marché bien géré attire plus d'investissements et renforce la confiance des acteurs économiques.
- ❖ **L'augmentation des recettes publiques.** Une gestion transparente et rigoureuse des taxes et redevances perçues au marché peut générer de revenus substantiels pour la municipalité. Ces fonds peuvent ensuite être réinvestis dans des services publics essentiels, comme l'entretien des routes ou les éclairages publics.
- ❖ **La réduction de la précarité et d'insécurité.** La désorganisation de marché favorise souvent de pratiques informelles et l'insécurité. Une évaluation permettrait d'identifier les causes de ces problèmes et de proposer des solutions idoines pour mieux encadrer les activités, protégeant ainsi les commerçants et les clients ;
- ❖ **Le renforcement de la gouvernance locale.** L'évaluation de la gestion du marché est un exercice de redevabilité. Elle permet de mettre en lumière les forces et les faiblesses des autorités locales et de proposer des recommandations pour une gouvernance plus participative et plus transparente. Cela renforce la confiance entre les citoyens et leurs dirigeants.
- ❖ **La planification urbaine.** Comprendre le fonctionnement du marché de Bunia est essentiel pour la planification urbaine. Les données issues d'évaluation peuvent aider à identifier les besoins en infrastructures et à orienter les futures décisions en matière d'aménagement et de développement des espaces commerciaux.

Face à ces différents constats, il devient impératif d'évaluer la gestion actuelle du marché de Bunia afin de comprendre les mécanismes à l'origine des faiblesses et d'identifier les voies d'amélioration. La présente question principale oriente notre démarche à savoir :

- Comment la gestion actuelle du marché de Bunia affecte-t-elle le fonctionnement économique et social de la ville ?
- Quelles sont les motivations qui justifient une évaluation approfondie de cette gestion ?

Cette question principale peut être déclinée à des sous questions spécifiques suivantes :

- Comment l'efficacité de la gestion administrative et la transparence dans la perception des taxes et redevances dans les marchés publics des communes urbaines de Bunia (Mbunya, Nyakasanza et Shari) influencent-elles la formalisation des activités commerciales et le niveau des recettes communales, et quelles sont les disparités observées entre les trois entités ?
- Dans quelle mesure l'état des infrastructures (voies d'accès, étals, latrines, gestion des déchets) et l'observance de la salubrité dans les marchés publics des communes de Bunia affectent-ils la productivité des vendeurs, la santé des usagers et l'attractivité ? Une comparaison de fonctionnement entre les communes de Mbunya, Nyakasanza et Shari permet-elle d'identifier les facteurs de succès ou d'échec ?
- Quel est le niveau de participation des opérateurs économiques et les différentes associations de vendeurs dans la prise de décision et la gestion des marchés publics dans les trois communes de la ville de Bunia, et quel est l'impact de cette participation sur l'amélioration de leurs conditions de vie et le développement socio-économique local ?

2.3. Les hypothèses de l'étude

L'hypothèse est la proposition formulée des réponses aux questions que l'on se pose à propos de l'objet de recherche.

Sur base de la problématique dégagée, nous formulons les hypothèses suivantes :

- L'absence d'un système traçable, transparent et formalisé de perception des taxes et redevances dans les marchés publics des communes de Bunia (Mbunya, Nyakasanza, Shari) serait la cause principale de la faible mobilisation des recettes fiscales et de la

persistance de l'informel, avec pour conséquence les précarités des infrastructures, des services ...

- Les marchés publics de Bunia souffrent d'un déficit d'infrastructures et de salubrité qui seraient liées à la gestion quelque peu lacunaire des autorités communales. Cet état de fait à un impact négatif sur la santé publique et le volume des échanges commerciaux.
- La faible participation des commerçants et des usagers dans le processus de décision et de gestion des marchés publics dans les communes de Bunia seraient une inadéquation entre les besoins réels des acteurs de marché et les actions des autorités communales. Ce qui conduit à une insatisfaction généralisée des usagers et à une gestion inefficace.

2.4. Les objectifs de la recherche

L'objectif général de la présente recherche est d'évaluer de manière exhaustive la gestion actuelle des marchés de Bunia afin d'en identifier les forces, les faiblesses, les opportunités d'amélioration et son impact global sur les différentes parties prenantes.

Les objectifs spécifiques de l'étude sont les étapes concrètes et mesurables qui, une fois atteintes, permettront de réaliser l'objectif général. Ces objectifs sont notamment :

- a. Analyser la performance économique du marché** en évaluant les revenus générés, les dépenses de fonctionnement, la structure des prix et leur impact sur les opérateurs économiques et les consommateurs ;
- b. Évaluer l'accessibilité et l'attractivité du marché** en examinant la facilité d'accès physique, la disponibilité des infrastructures (parkings, allées), et la perception de l'attractivité par les commerçants et les clients ;
- c. Apprécier le respect des normes d'hygiène et de sécurité** en évaluant la propreté des lieux, la gestion des déchets, l'accès à l'eau et aux sanitaires, ainsi que les mesures de sécurité mises en place ;
- d. Examiner l'efficacité de la gestion administrative et financière** notamment en analysant les processus de prise de décision, la transparence dans la collecte des taxes et redevances, et l'allocation des ressources ;
- e. Déterminer l'impact socio-économique du marché sur la communauté locale de Bunia** en mesurant sa contribution à l'emploi, aux revenus des ménages et à l'approvisionnement alimentaire ;

- f. Formuler des recommandations concrètes et opérationnelles** en proposant des pistes d'amélioration à court terme pour optimiser la gestion quotidienne du marché et maximiser les bénéfices qu'il génère.

2.5. La délimitation du sujet

Cette étude est menée en République Démocratique du Congo (RDC), dans la Province de l'Ituri, plus précisément dans la ville de Bunia où nous avons identifié et retenu le cœur de l'analyse focalisé sur l'évaluation de la gestion des marchés situés dans les trois communes que compose la ville de Bunia, notamment : Mbunya, Nyakasanza et Shari. Le marché Kavarios du quartier Kindia, le marché Saio du quartier Saio tous de la commune Nyakasanza, le quartier Yambi Yaya avec son marché Yambi Yaya de la commune Mbunya et le marché Kolomani du quartier Mudzipela de la commune Shari.

Quant à la délimitation temporelle, l'étude couvre la période courant de janvier 2024 à novembre 2025, laquelle correspond à la phase de la collecte des données.

2.6. Le choix des marchés

Le choix des marchés permet d'analyser des défis variés de gestion. Il s'agit des marchés suivants : Yambi Yaya et Saïo, Kavarios de Kindia, et Kolomani.

- **Les marchés de Yambi Yaya et Saïo** : retenus en raison de contexte d'insécurité qu'on y observe. Il y a aussi le contexte de l'impact sur la régularité, les prix, la gouvernance du marché et les conséquences sur la perception et la gestion des taxes et redevances. Pour ces marchés, nous avons retenu aussi le niveau de corruption ou de prédation administrative.
- **Quant au marché Kavarios de Kindia** : il est retenu pour évaluer principalement la gestion des infrastructures (routes d'accès, entrepôts, étals), le coût du transport ainsi que l'analyse de la perception et gestion des taxes et redevances, ainsi que d'autres paramètres y afférents.
- **Le marché de Kolomani** : est sélectionné pour analyser la perception et la gestion des taxes et redevances, ainsi que le niveau de corruption ou de prédation administrative.

3. LE CADRE THEORIQUE SUR LE MARCHÉ PUBLIC

3.1. Approche sur l'évaluation de la gestion des marchés et leur gouvernance

L'évaluation de la gestion des marchés constitue un champ de recherche multiscalaire. Elle permet d'éclairer les défis et les opportunités de ces plates-formes économiques - qu'elles opèrent à une échelle de proximité, nationale ou globale. L'analyse de la littérature existante est cruciale pour identifier les indicateurs pertinents de performance, les cadres d'analyse éprouvés et les lacunes que la présente étude se propose de combler. L'évaluation ne peut être un acte isolé. Elle requiert une approche holistique intégrant la performance infrastructurelle (locale), la cohérence réglementaire (nationale) et l'alignement stratégique (international).

La présente recherche s'appuie sur ces acquis pour développer un cadre d'évaluation adapté au contexte spécifique de l'Ituri, en insistant sur des indicateurs souvent négligés : la résilience face aux chocs (sécuritaires et conflits) et la durabilité des mécanismes de financement. En ce qui concerne la gestion de marché, il faut retenir qu'il est un ensemble dans lequel deux ou plusieurs parties s'engagent dans un échange de biens, de services et d'informations. Idéalement, un marché est un lieu où deux ou plusieurs parties sont impliquées dans l'achat et la vente. Les deux parties impliquées dans une transaction sont appelées vendeur et acheteur. Le vendeur vend des biens et des services à l'acheteur en échange d'argent. Il faut plusieurs acheteurs et vendeurs pour que le marché soit concurrentiel. Quant au concept monopole, il décrit, une situation où il y a un seul vendeur et de nombreux acheteurs sur le marché. Dans ce cas, le vendeur jouit d'un monopole, sans concurrence, et exerce un contrôle total sur les produits et services. Dans un marché monopolistique, le vendeur décide du prix du produit ou du service et peut le modifier lui-même.

Le concept monopsonne désigne un marché où il y a plusieurs vendeurs mais un seul acheteur. Dans ce cas, puisqu'il y a un seul acheteur face à plusieurs vendeurs, l'acheteur peut exercer son contrôle sur les vendeurs. Dans ce cas, l'acheteur a un avantage sur les vendeurs.

A propos de la gouvernance, selon le Petit Robert, ce terme, né au XIII^{ème} siècle, s'appliquait aux bailliages de l'Artois et de la Flandre. Il nous revient par l'anglais « gouvernance » au cours des années 90 pour tenter de définir une notion assez complexe et encore pas mal abstraite dans les faits. La gouvernance, en quelques mots, n'est autre que la mise en œuvre d'un ensemble de dispositifs (règles, normes, protocoles, conventions, contrats...) pour assurer une meilleure coordination des parties prenantes d'une organisation,

chacune détenant une parcelle de pouvoir, afin de prendre des décisions consensuelles et de lancer des actions concertées. Le concept de gouvernance vise à résoudre le dilemme de la prise de décision efficace dans une organisation de plus en plus complexe, dont les marchés.

3.2. Le rôle et les types des marchés publics dans le développement urbain et économique

Les marchés urbains sont un vecteur de distribution et de consommation qui influencent tous les secteurs de l'économie urbaine, ce qui lui permet d'influer sur le développement des villes. La présente recherche révèle que les marchés urbains en Afrique permettent aux populations d'avoir régulièrement des revenus et d'accéder aux produits nécessaires à la vie urbaine. Cependant, ces marchés ont très souvent une influence négative sur l'environnement (par les déchets qui y sont produits), l'économie (à travers son caractère informel) et le social (par la qualité des produits qui y sont vendus). Ainsi, de nombreux défis restent à relever pour une meilleure contribution des marchés au développement urbain surtout en Afrique.

Du point de vue économique, la Commission européenne ¹⁰ estime que les marchés urbains de l'Union Européenne (UE) ont contribué à la croissance économique à hauteur de 1 160 milliards d'euros à la valeur ajoutée de l'UE en 2010 ; ce qui représentait 11% du PIB de l'UE. Il ressort également que les marchés jouent un rôle clé en reliant la production et la consommation, et sont un pilier de l'économie et de la croissance. Aussi, pour la Commission européenne, le commerce de détail est un secteur clé de l'économie, car les ventes au détail contribuent pour 454 milliards d'euros à la valeur ajoutée de l'Union européenne, ce qui représente 4,3% de la valeur ajoutée totale de l'UE¹¹. Quant au Conseil canadien du commerce de détail, son analyse révèle qu'au Canada, le commerce de détail sur les marchés urbains a d'importantes retombées sur l'économie, et a contribué pour 74,2 milliards de dollars à l'économie en 2009, soit 6,2 % du produit intérieur brut canadien (PIB). Notons aussi que, entre 2004 et 2008, le taux de croissance du PIB canadien du commerce de détail a devancé de 34 % celui de l'américain, et de 96 % celui de l'économie canadienne surtout dans les villes¹².

Par ailleurs, pour son développement économique et social, l'Afrique rencontre des défis liés à sa démographie, son économie, ses politiques de développement, et au manque

¹⁰ Commission Européenne, *Le marché unique de l'Union Européenne*, 2014, in <http://ec.europa.eu/>, consulté le 10-04-2022.

¹¹ Commission Européenne, *Le marché ... Op. cit.*

¹² Conseil Canadien du Commerce de Détail (CCCD), *L'état du commerce de détail*, 2010, in www.ic.gc.ca/detail, consulté le 11-04-2022.

d'emplois¹³. Par leurs activités formelles et informelles, les marchés des villes africaines contribuent dans l'économie (taxes, impôts ...) des villes¹⁴ et occupent une main-d'œuvre urbaine importante¹⁵.

Le marché public est « un contrat écrit, passé conformément aux dispositions réglementaires par lequel un entrepreneur, un fournisseur ou un prestataire de service s'engage envers l'Etat, une collectivité territoriale décentralisée, un établissement public ou une entreprise du secteur public ou parapublic, soit à réaliser des travaux, soit à fournir des biens ou services, dans un délai déterminé, moyennant un prix ». Le marché public suppose donc une relation d'affaires entre une administration publique et un entrepreneur, un fournisseur ou un prestataire de services. Ce dernier, soit exécuté des travaux, soit fourni un bien ou une prestation dans un temps bien délimité, et reçoit en contrepartie un paiement des caisses des administrations publiques. Les marchés publics occupent aujourd'hui une place de choix dans la gestion et le fonctionnement des institutions publiques, place qui leur est attribuée en raison des multiples contingences qui les caractérisent.

Les marchés publics ont cessé d'être l'affaire des deux parties au contrat. C'est désormais l'affaire de toute la société. En effet, la commande publique concerne tous les agents économiques en présence. Chaque agent s'intéresse à cette matière en fonction de l'intérêt qui s'y attache. Pour l'Etat, les marchés publics étaient de tout temps un instrument privilégié de politique économique. C'est précisément par le biais de cette matière que le gouvernement arrive à réaliser une grande partie des programmes de développement économique et à atténuer, par là même, les pressions et les tensions sociales. Les marchés publics constituent également le moyen le plus efficace permettant à l'Etat d'attirer les investissements directs étrangers, facteur qui stimule l'effet d'apprentissage et favorise le transfert technologique.

Pour les entreprises, les marchés publics sont synonymes de plans de charges assurés. Ils leur permettent d'être éligibles au statut de partenaire de l'administration avec tout ce que cela peut leur offrir comme avantages. Une entreprise, dit-on, est mieux protégée dans un marché public que dans le cadre d'un contrat de droit privé. De plus, celle qui a un plan de charge régulier et continu avec l'administration ne risque pas de connaître les affres des sanctions économiques prévues dans le code de commerce.

¹³ Chanda T., *Le chômage des jeunes en Afrique : une génération perdue ?* 2014, in <http://www.rfi.fr/>, consulté le 25-04-2022.

¹⁴ C. Rubin, *Les marchés africains. Enoncé théorique de master en architecture*, SAR / ENAC / EPFL, Lausanne, 2015,

¹⁵ ONU-Habitat, *L'état des villes africaines, gouvernance, inégalité et marché foncier urbain*, Nairobi (Kenya), ONU-HABITAT, 2010.

Pour les communes, les marchés publics constituent un moyen pour développer l'économie locale et satisfaire la demande des citoyens, un moyen de lutter contre la pauvreté en créant des activités aux entreprises.

Quant aux types des marchés, on distingue des marchés d'échanges et des marchés financiers.

Les marchés d'échanges comprennent :

1. **Le marché physique** qui désigne les lieux où les acheteurs peuvent rencontrer physiquement les vendeurs et acquérir les marchandises souhaitées contre paiement. Les centres commerciaux, les grands magasins et les commerces de détail sont des exemples de marchés physiques.
2. **Les marchés non physiques ou marchés virtuels.** Sur ces marchés, les acheteurs achètent des biens et des services via Internet. Sur ce marché, acheteurs et vendeurs ne se rencontrent pas et n'interagissent pas physiquement. La transaction s'effectue via Internet.
3. **Le marché aux enchères.** Dans un marché aux enchères, le vendeur vend ses marchandises à celui qui est le plus offrant.
4. **Le marché des biens intermédiaires.** Ces marchés vendent des matières premières (biens) nécessaires à la production finale d'autres biens.
5. **Le marché noir.** Un marché noir est un lieu où sont vendus des produits illégaux comme de la drogue et des armes.
6. **Le marché du savoir.** Le marché de la connaissance est un ensemble qui traite de l'échange d'informations et de produits basés sur la connaissance.

Quant au marché financier, il traite les types suivants de l'échange d'actifs liquides (argent).

On y distingue la bourse, le marché obligataire, le marché des changes et le marché prédictif.

- a. La bourse est une forme de marché où les vendeurs et les acheteurs échangent des actions. Il s'agit de marché boursier.
- b. Le marché obligataire : c'est un marché où acheteurs et vendeurs échangent des titres de créance, généralement sous forme d'obligations. Une obligation est un contrat signé par les deux parties, par lequel l'une d'elles s'engage à restituer de l'argent avec intérêts à intervalles fixes.
- c. Le marché des changes : sur ce type de marché, les parties s'échangent des devises. Sur un marché des changes (également appelé marché des devises), une partie échange la monnaie d'un pays contre une quantité équivalente d'une autre monnaie.

- d. Le marché prédictif : il est un système d'échange de biens ou de services pour un avenir proche. L'acheteur bénéficie d'une hausse du marché et subit une perte en cas d'effondrement.

Concernant la taille du marché, elle est directement proportionnelle à deux facteurs : le nombre de vendeurs et d'acheteurs, et le montant total impliqué annuellement.

3.3. Les impacts économiques et sociaux des marchés urbains

Le marché urbain étant un lieu d'échanges économique et social, il importe de se pencher sur l'impact de ses activités dans le développement local.

3.3.1. Les domaines d'apport dans l'économie des marchés urbains

Les marchés urbains ont un impact sur l'économie des villes du fait qu'ils permettent la collecte, la distribution, l'approvisionnement et le commerce de détail des produits manufacturiers et vivriers. Les marchés sont les vecteurs d'une consommation débridée, et sont à l'origine de flux de marchandises et de mobilités des consommateurs et des vendeurs. La mutation des espaces commerciaux impacte fortement les tissus urbains. Par les flux de marchandises et de devises, ils interagissent avec les autres secteurs de l'économie tels que le transport, les banques, la communication, le secteur des services, l'agriculture, l'industrie, etc.

3.3.2. A propos de l'accessibilité et la performance des marchés urbains

L'accessibilité peut être définie comme l'accomplissement du franchissement spatial entre deux points répondant au motif du déplacement de la personne. On peut également dire qu'elle est la capacité d'atteindre les biens, les services et les activités désirés par un individu.

Issue de l'anglais « performance » et de l'ancien mot français « performance » qui signifient spectacle, représentation, accomplissement, réalisation ou résultats réels, une performance est un exploit, un résultat ou une réussite remarquable obtenue dans un domaine particulier, par une personne, une équipe, une institution, un animal ou une machine. Au-delà de cette perception, la performance est davantage la mesure des résultats obtenus par une institution ou un individu. La notion de performance renvoie donc à l'atteinte d'objectifs ou de résultats attendus, et plus largement à la création de valeur, entendue dans le secteur public comme une optimisation des services rendus aux citoyens. La finalité principale recherchée étant la satisfaction de l'intérêt général correspondant à la responsabilité d'un service public face au gouvernement mandataire et aux citoyens.

De manière générale, la performance est définie comme le résultat obtenu par une organisation, résultat qui traduit le degré d'atteinte de ses objectifs. On dit ainsi qu'un système est performant lorsqu'il obtient d'excellents résultats en fonction des moyens mis en œuvre.

C'est la raison pour laquelle la performance est très souvent associée aux notions d'amélioration et d'excellence.

L'évaluation de la performance se fait au moyen d'indicateurs. Un indicateur permet de mesurer l'écart entre le résultat obtenu et les objectifs poursuivis, pour déterminer si ces derniers sont atteints. Pour ce faire, il faut au préalable s'assurer que les indicateurs ont fait l'objet d'une définition explicite afin de limiter les erreurs de construction et les interprétations divergentes. La performance économique ne se limite pas à la simple collecte des taxes, mais s'étend à la capacité du marché à générer de la richesse pour les commerçants et à assurer sa propre viabilité financière. Elle est évaluée selon les indicateurs suivants :

- Le volume des échanges et le dynamisme commercial. Il s'agit d'analyser l'attractivité du marché auprès des fournisseurs et des consommateurs, ainsi que la fluidité des transactions quotidiennes.
- La rentabilité des acteurs économiques. L'évaluation de la capacité des marchands (grossistes et détaillants) à dégager des bénéfices malgré les coûts d'exploitation et les diverses redevances.
- La mobilisation des recettes et réinvestissement. Au-delà de la perception, l'accent est mis sur l'efficacité de la gestion des fonds collectés. Une bonne performance économique implique qu'une partie des revenus soit réallouée à l'entretien et à la modernisation des infrastructures marchandes pour garantir la pérennité des activités.
- La contribution à l'économie urbaine. La mesure de l'impact du marché sur la création d'emplois directs et indirects, ainsi que son rôle dans l'approvisionnement stable de la ville de Bunia. En effet, le marché est un "pôle" qui exerce des effets d'entraînement sur les zones environnantes. Sa performance économique stimule les activités de transport, de stockage et de petite transformation.

3.3.3. L'impact communautaire de marché

L'impact communautaire représente la finalité sociale de la gestion d'un marché au-delà de sa simple performance comptable. Dans le contexte de la ville de Bunia, ce paramètre évalue la capacité des structures de gestion à transformer l'activité commerciale en levier de développement pour la population locale.

Cet impact se manifeste sur trois dimensions essentielles dont la cohésion sociale et l'inclusion, la sécurité sanitaire et le bien-être, la redevabilité et le développement local.

1. **La cohésion sociale et l'inclusion.** En tant qu'espace de brassage, le marché doit favoriser l'intégration des différentes couches sociales et culturelles. Une gestion performante garantit un accès équitable aux emplacements de vente, notamment pour les groupes vulnérables (femmes et jeunes), renforçant ainsi le tissu social urbain.
2. **La sécurité sanitaire et le bien-être.** L'impact communautaire est directement lié à la salubrité. Une gestion rigoureuse des déchets et de l'assainissement de marché protège la santé publique des usagers, réduisant ainsi les risques d'épidémies au sein de la communauté.
3. **La redevabilité et le développement local.** Ceci sous-entend l'analyse de la corrélation entre les taxes perçues et l'amélioration du cadre de vie. L'impact est jugé positif lorsque la communauté perçoit les bénéfices de la gestion à travers le financement de petits projets d'intérêt public (éclairage, accès à l'eau, sécurité des abords, infrastructures (étalage), renforçant ainsi la mise en application du civisme fiscal des commerçants¹⁶.

3.3.4. La sécurité sanitaire et la gouvernance urbaine

Elle traite de la sécurité et de la gestion du risque concernant la santé. C'est un enjeu d'intérêt public et général qui mobilise d'importants moyens humains et financiers. Elle est nécessairement pluridisciplinaire et traite d'enjeux dépassant les cadres habituels des Etats-nations. La sécurité sanitaire s'appuie théoriquement sur plusieurs principes suivants :

- des réseaux humains, une expertise scientifique, technique et juridique ainsi qu'en sciences sociales... ;
- des moyens matériels, et financiers) ;
- une veille sanitaire ;
- des méthodes d'évaluation des risques et dangers et des outils d'évaluation sanitaire par la modélisation, la prospective, les atlas et indicateurs de santé, etc. Ce domaine fait aussi appel à des méthodes d'élaboration, de validation et de correction de plans d'action, préventifs ou correctifs ;
- des procédures de sincérité sanitaire (ex : évaluations correctrices, pédagogie et diffusion de bonnes pratiques) ;
- des hypothèses sur les causes et sources de risques et dangers, ainsi que les moyens d'y remédier ;

¹⁶ UNESCO, *Rapport sur la culture pour le développement urbain durable*, 2018.

- des lois, normes, seuils et références réglementaires ;
- des moyens d'intervention comme la police sanitaire et environnementale et de contrôle ;
- des acteurs partenaires comprenant le secteur agroalimentaire, industriel, les représentants de la société civile et des consommateurs, les établissements de santé, des experts et éco épidémiologistes, écoépidémiologues en particulier.

Ces différents principes s'appliquent dans des domaines prioritaires suivants :

- l'alimentation ;
- les médicaments, les alicaments ;
- la santé au travail ;
- la santé environnementale ;
- les maladies émergentes, le risque nosocomial.

Quant à la gouvernance, elle ne se limite pas à l'administration. Elle inclut l'interaction entre l'État (la Mairie), le secteur privé (les commerçants) et la société civile. Nous utilisons ce cadre pour analyser le partenariat entre les gestionnaires des marchés et les usagers. Une bonne gouvernance urbaine assure que les revenus du marché sont réinvestis dans la sécurité sanitaire et l'entretien des infrastructures.

3.4. La théorie du choix public

Cette théorie analyse le comportement des décideurs publics. Elle postule que les gestionnaires peuvent parfois privilégier leurs intérêts propres au détriment de l'intérêt général. Ce cadre guide l'évaluation pour identifier les mécanismes de contrôle citoyen nécessaires pour garantir que la gestion des marchés de Bunia serve réellement à l'amélioration des services de base.

3.4.1. Au niveau des échelles locales : l'efficacité opérationnelle et l'impact social

À l'échelle locale, les recherches se focalisent sur la gestion quotidienne et l'impact direct des marchés sur les communautés immédiates. Trois piliers ressortent de la littérature :

- **l'infrastructure et la salubrité** : de nombreux travaux produits dans les pays en développement démontrent une corrélation directe entre la qualité des installations (étals, drainage, gestion des déchets) et l'attractivité du marché. Une infrastructure saine influence la fidélisation des clients et la santé publique ;
- **la performance micro-économique** : les études y afférentes évaluent la capacité des gestionnaires locaux à maximiser les recettes (taxes, droits de place) tout en garantissant

l'équité et la transparence. Elle sert souvent de socle aux réformes visant la formalisation de l'économie informelle ;

- **le rôle et l'inclusion sociale** : l'évaluation inclut ici la dimension humaine, examinant comment la gestion favorise l'inclusion des groupes vulnérables (femmes, jeunes) et assure la sécurité alimentaire locale.

3.4.2. Au niveau des échelles nationales : la réglementation, les chaînes de valeur et les politiques publiques

Au niveau national, les études s'orientent vers l'analyse de l'encadrement légal et le rôle des marchés dans les politiques publiques. Il s'agit de :

- **Cadres réglementaires et institutionnels** : les recherches analysent l'efficacité des lois de décentralisation (notamment en RD Congo) régissant l'établissement et la supervision des marchés. L'accent est mis sur la cohérence normative entre les autorités provinciales/centrales et les gestionnaires locaux ;
- **Intégration des chaînes de valeur** : ici, les évaluations examinent comment la gestion des marchés de gros facilite l'acheminement des produits des zones de production vers les centres de consommation, minimisant ainsi les coûts de transaction et les pertes post-récolte ;
- **Impact fiscal et compétitivité** : les analyses y afférentes portent sur la contribution des marchés au trésor public. Elles évaluent l'efficacité des mécanismes de perception et la lutte contre la fraude, éléments cruciaux pour la compétitivité économique nationale.

3.4.3. Au niveau des échelles internationales : les modèles de gestion et les standards globaux

Les perspectives internationales offrent une approche comparative basée sur les meilleures pratiques mondiales, à savoir les modèles de gestion comparée, les standards et le commerce global, et les cadres théoriques de référence.

- **Les modèles de gestion comparée** : des travaux transnationaux comparent l'efficacité des modèles publics, privés ou mixtes (Partenariats Public-Privé). Ils identifient des facteurs de succès universels tels que la gouvernance numérique et l'investissement technologique ;
- **les standards et le commerce global** : les études y relatives évaluent la conformité des marchés aux normes internationales de qualité et de sécurité sanitaire (exigences de l'OMC ou ISO). Elles examinent comment la mondialisation influence la résilience des systèmes locaux ;

- **Les cadres théoriques de référence.** Sur le plan théorique, la littérature internationale mobilise souvent la théorie des coûts de transaction ou la théorie de l'agence pour expliquer l'optimisation des structures de gestion.

3.5. Cadre théorique sur les marchés et le développement local

Le cadre théorique de cette évaluation repose sur l'analyse des interactions entre la gestion des infrastructures marchandes et la performance socio-économique locale. L'objectif est de démontrer comment les modalités de gestion d'un espace public, tel que le marché, agissent comme un levier ou un frein au développement de la communauté.

3.5.1. La théorie de l'économie institutionnelle

L'économie institutionnelle (notamment portée par Douglas North) soutient que la performance économique d'un système est dictée par la qualité de ses « institutions », définies comme les « règles du jeu » (formelles et informelles) qui encadrent les interactions humaines.

- **Le concept clé :** La transparence et l'efficacité des règles réduisent les « coûts de transaction ». Dans le contexte d'un marché, cela concerne la clarté des procédures de perception des taxes, la sécurité des transactions et l'équité dans l'accès aux infrastructures.
- **Application au contexte de l'étude :** Cette théorie permet d'évaluer la robustesse du système de gestion des marchés à Bunia. L'analyse porte sur deux piliers essentiels :
 1. **la transparence fiscale :** Les mécanismes de perception des redevances et taxes de marché sont-ils documentés et suivis ?
 2. **l'attribution des espaces :** Les critères d'octroi des places de vente garantissent-ils une équité entre les commerçants ?

Si les institutions locales sont faibles ou opaques, cela favorise l'émergence de pratiques informelles et de la corruption. À l'inverse, des institutions fortes sécurisent les recettes publiques, renforcent la confiance des opérateurs économiques et maximisent l'impact des revenus du marché sur le développement de la ville.

4. MÉTHODOLOGIE DE COLLECTE, D'ANALYSE DES DONNÉES ET DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Ce point décrit l'approche méthodologique adoptée. Il justifie l'utilisation d'un échantillon stratifié et raisonné de 61 enquêtés (gestionnaires, collecteurs et commerçants) et détaille les outils de collecte (entretiens, observations) ainsi que les techniques de traitement des données. En vue d'atteindre les explications du phénomène étudié, atteindre les objectifs assignés à ce rapport, nous avons recouru à des méthodes et des techniques détaillées dans les paragraphes qui suivent.

4.1. La méthodologie de travail

L'étude a adopté une approche mixte, combinant des méthodes qualitatives et quantitatives pour garantir une compréhension holistique de la gestion des marchés. Le travail s'est structuré en trois phases :

- la phase préparatoire concerne la revue documentaire des textes régissant les marchés publics en RD Congo et la définition des indicateurs de performance ;
- la phase de terrain a porté sur les descentes dans les quatre marchés ciblés (Yambi Yaya, Kavarios/Kindia, Kolomani et Saio) pour des observations directes et des entretiens ;
- la phase de traitement de données, de codage des données et la rédaction du rapport sous la supervision du CdC/RN.

4.2. Les techniques de collecte des données

Pour assurer la fiabilité des informations, plusieurs outils ont été mobilisés, à savoir :

- **l'observation directe** moyennant l'utilisation de grilles d'observation pour évaluer l'état des infrastructures (étals, latrines), la gestion des déchets et les flux de fréquentation ;
- **l'enquête par questionnaire** a porté sur la soumission de formulaires structurés aux gestionnaires de marchés et aux commerçants ;
- **la digitalisation (KoboToolbox)** ou l'utilisation de l'application **KoboCollect** pour la saisie mobile des données, permettant une géolocalisation précise des points de vente et une réduction des erreurs de saisie manuelle. Concrètement, nous nous sommes servis d'un questionnaire où l'enquêté devrait également proposer son avis¹⁷. Pour produire les

¹⁷ Il s'est agi de questionnaire à choix multiples administrés à un échantillon représentatif de la population.

questionnaires, l'outil informatique (kobocollect) nous a été indispensable. Nous avons utilisé le MAXQDA et EXCEL pour l'analyse des données ;

- **les entretiens semi-directifs** centrés sur les échanges avec les responsables des marchés et les leaders communautaires pour comprendre l'impact social (notamment pour le marché de la paix de Kolomani).

4.3. Les techniques d'analyse

Une fois collectées, les données ont été traitées selon trois techniques suivantes : l'analyse quantitative, l'analyse qualitative, et la triangulation.

- **L'analyse quantitative** consistant au traitement statistique des données chiffrées (taux de paiement des taxes, pourcentage de satisfaction, statistiques de fréquentation) pour dégager des tendances majeures.
- **L'analyse qualitative** portant sur l'analyse de contenu des entretiens pour comprendre les perceptions des acteurs sur la transparence financière et les dynamiques de cohésion sociale.
- **La triangulation** comprenant la comparaison des déclarations des gestionnaires avec les observations physiques sur le terrain et les données documentaires.

4.4. Les difficultés rencontrées

La réalisation de cette étude a été jalonnée par plusieurs obstacles dont les principaux ont été :

- **l'accès à l'information financière** : une certaine réticence, voire une opacité, a été observée chez certains collecteurs concernant les montants exacts des recettes journalières ;
- **le climat sécuritaire**. Bien que la ville de Bunia soit sécurisée, la volatilité de la situation dans la périphérie a parfois influencé la disponibilité de certains acteurs clés ;
- **les contraintes logistiques** : les difficultés de mobilité entre les communes de Mbunya, Nyakasanza et Shari, accentuées par la difficulté de fluidité de certaines artères urbaines ;
- **la barrière de confiance** : la nécessité de rassurer les commerçants que l'enquête était purement scientifique et non liée à une nouvelle pression fiscale afin d'obtenir des réponses sincères sur le refus de paiement.

4.5. La population cible et l'échantillon d'étude

4.5.1. La population cible

La population ciblée par cette étude est composée de femmes, hommes, filles et garçons qui exercent le commerce dans les trois communes de la ville de Bunia.

Les enquêtes dans les trois communes de la ville de Bunia ont portées sur 61 enquêtés, dont environ 63 % sont des femmes et 38% sont des hommes (soit 9 enquêtes auprès des agents collecteurs, 4 conduites vers les gestionnaires des marchés et 48 menées auprès des commerçants).

4.5.2. La technique d'échantillonnage

Ici, c'est le sondage aléatoire stratifié qui a été retenu en tenant compte respectivement des secteurs géographiques (au moins 3 communes représentatives), des catégories d'âge (jeunes filles et garçons, adultes), et des types d'activités (commerce).

4.5.3. Le calcul de la taille de l'échantillon

Pour déterminer la taille de notre échantillon, nous avons utilisé une approche par échantillonnage stratifié ou une combinaison de choix raisonnés et aléatoires, selon les catégories d'acteurs identifiées dans l'étude. Pour ce faire, nous avons recouru à la formule de Slovin.

La formule de Slovin

La formule se présente comme suit :

$$n = \frac{N}{1 + N \times e^2}$$

Où :

- **n** = Taille de l'échantillon.
- **N** = Population totale (dans notre cas, la population de l'agglomération de Bunia estimée pour 2025).
- **e** = Marge d'erreur acceptée (généralement fixée à 0,05 pour un niveau de confiance de 95 %).

3.5.4. Le calcul direct

Pour notre rapport, la population de l'agglomération de Bunia est estimée à 900 000 habitants pour l'année 2025.

- $N = 900\ 000$
- $e = 0,05$ (marge d'erreur de 5 %)

Le calcul :

- $e^2 = 0,05 \times 0,05 = 0,0025$
- $N \times e^2 = 900\ 000 \times 0,0025 = 2\ 250$
- $1 + 2\ 250 = 2\ 251$
- $n = 900\ 000 / 2\ 251 = 400$

Pour que l'étude soit statistiquement représentative de la ville de Bunia avec une marge d'erreur de 5 %, nous devrions interroger environ 400 personnes¹⁸.

Nous avons fait l'échantillonnage par choix raisonné et stratifié, Cela signifie que nous avons enquêté 61 personnes parce qu'elles détiennent l'information critique nécessaire à l'évaluation, plutôt que par pur hasard statistique.

Avec ceci, la formule utilisée est toujours celle de Slovin ¹⁹.

$$n = n_1 + n_2 + n_3$$

Où :

- **n** : Taille totale de l'échantillon.
- **n₁** : Nombre de commerçants (échantillon principal).
- **n₂** : Nombre d'agents collecteurs.
- **n₃** : Nombre de gestionnaires de marché.
 - Commerçants (n₁) : 48 personnes.
 - Agents collecteurs (n₂) : 9 personnes.

¹⁸ E. Slovin, *Slovin's Formula for Sampling Technique*, 1960. .

¹⁹ B. Gauthier, *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*, Presses de l'Université du Québec, 2003.

- Gestionnaires du marché (n₃) : 4 personnes.

Calcul final :

$$n = 48 + 9 + 4$$

n = 61 enquêtés

4.6. Quelques considérations éthiques

Avant de mener les enquêtes sur l'évaluation de la gestion des marchés de Bunia, après avoir proposé le questionnaire d'enquête, les responsables de 3 communes avaient reçu une lettre d'attestation de recherche (ordre de mission) venant de Cadre de Concertation sur les ressources naturelles en Ituri, signé pour donner l'autorisation d'exécuter l'enquête dans les trois communes de Bunia afin d'éviter tout soupçon malveillant.

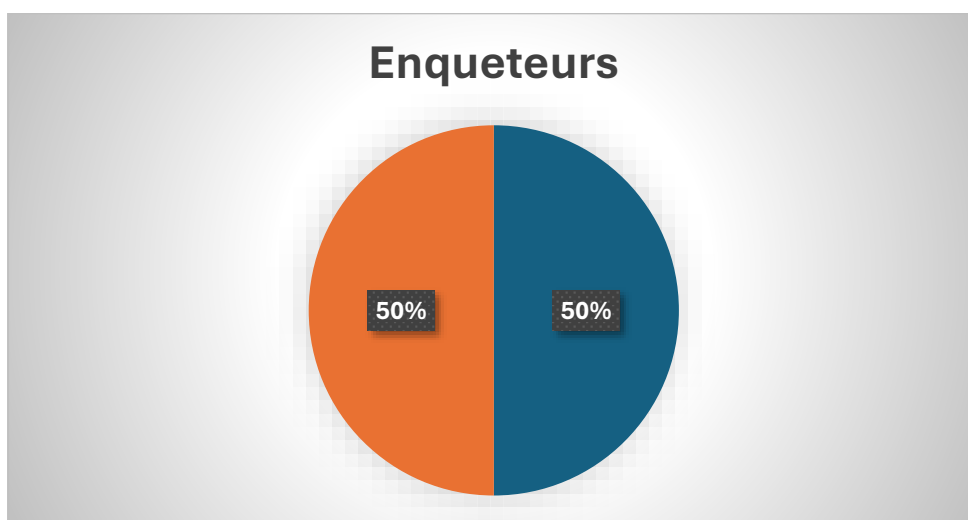
5. PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

Ce point expose les données recueillies sur le terrain concernant l'état des infrastructures, les modes de gestion, la perception des taxes et redevances, ainsi que les indicateurs liés à la transparence ou aux défis de la prédation administrative.

5.1. Présentation des résultats sur les enquêteurs et les enquêtés

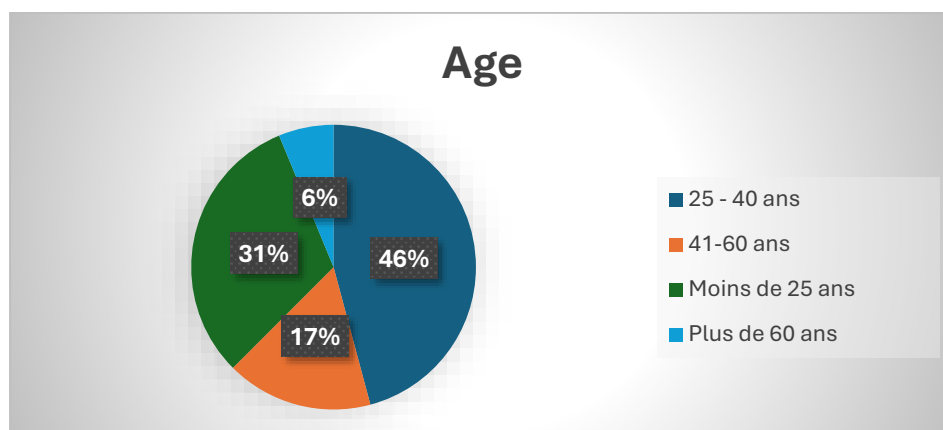
Section 1 : Informations générales

Figure 1. La proportion des enquêteurs



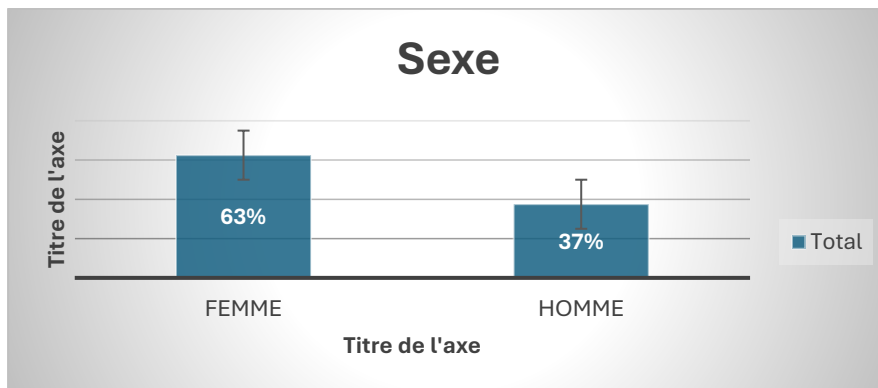
Commentaire : Cette figure présente la statistique des enquêteurs déployés sur terrain. Il ressort un équilibre sur le travail de ces derniers, l'enquêteur bleu (homme) représente 50% et l'orange (femme) représente 50%.

Figure 2. Tranche d'âge des enquêtés



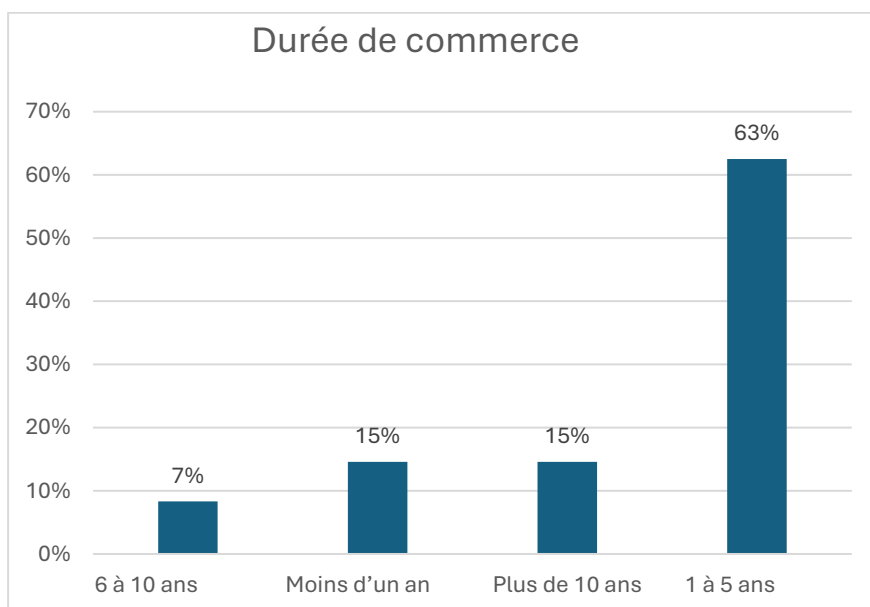
Commentaire : Cette figure indique que, en ce qui concerne l'âge, on note 46% d'enquêtés dont l'âge varie entre 25 - 40 ans, 31% de moins de 25 ans, 17% de 41- 60 ans et 6% de plus de 60 ans.

Figure 3. Le genre des enquêtés



Commentaire : Cette figure traduit que 63% des enquêtés sont des femmes, alors 37% représentent les hommes. Les femmes sont donc en bonne proportion.

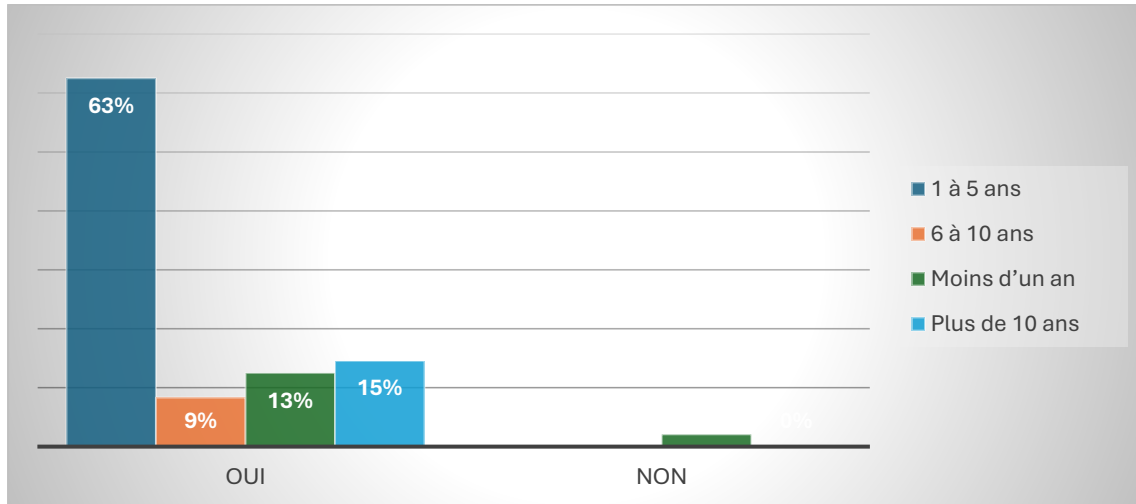
Figure 4. La durée d'activités marchandes



Commentaire : Le présent graphique présente une proportion de la durée d'activités menées par les enquêtés dans leur commerce. 63% ont totalisé une durée de 1 à 5 ans, 15% en ont plus de 10 ans, et 15% comptent moins d'un an, alors que 7% se situent dans la tranche de 6 à 10 ans.

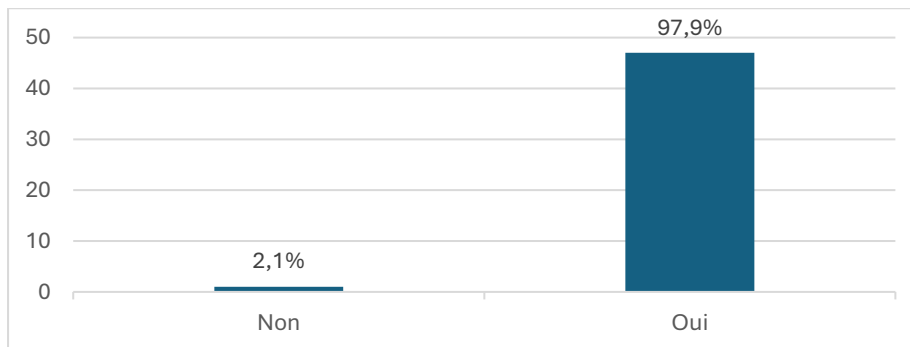
5.2. Concernant la connaissance et l'usage de quittance

Figure 5. Connaissance sur la quittance de marché

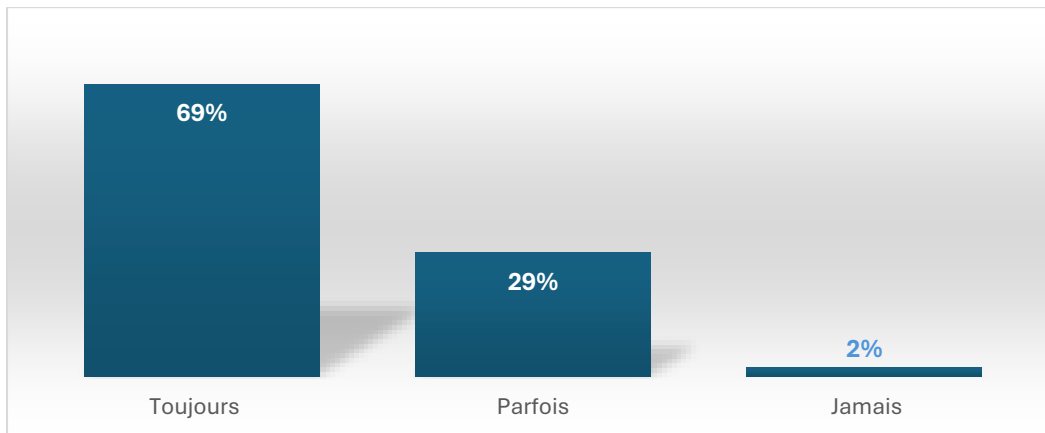


Commentaire. Cette représentation indique la tranche d'année d'usage des quittances par les enquêtés. 63% pour 1 à 5 ans, 15% pour plus de 10 ans, 13% équivalant à un an, et 9% situés entre 6 et 10 ans.

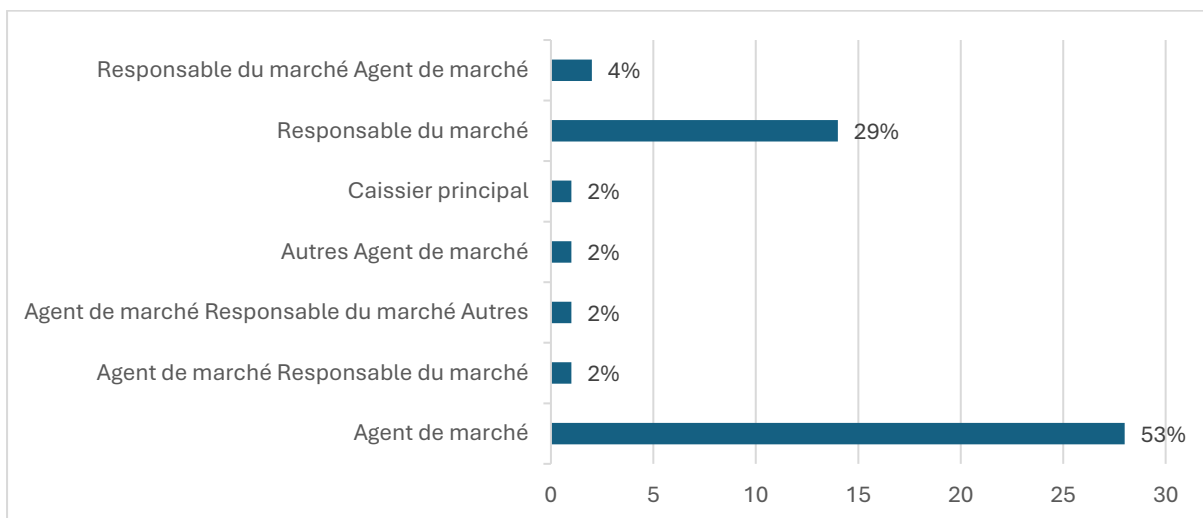
Figure 6. Connaissances de quittance de marché



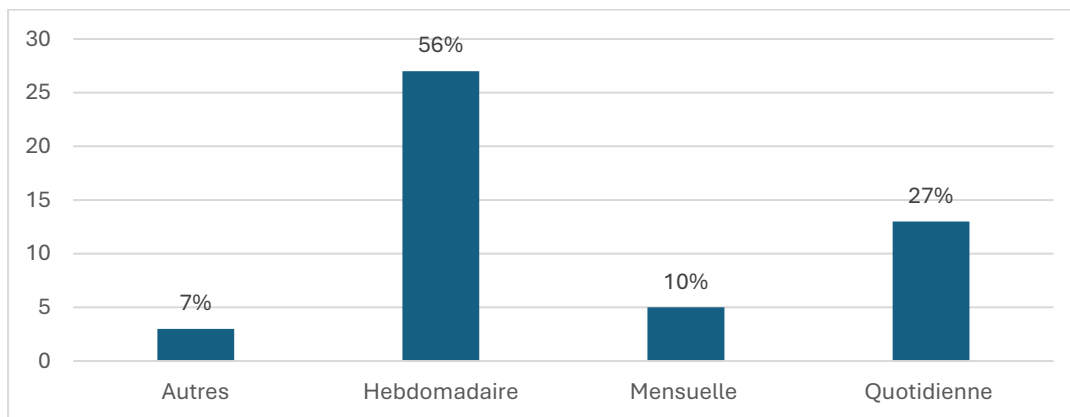
Commentaire : Ici 97,9% d'enquêtés ont répondu connaître l'existence de la quittance alors que 2,1% n'en savent rien.

Figure 7. La réception de quittance

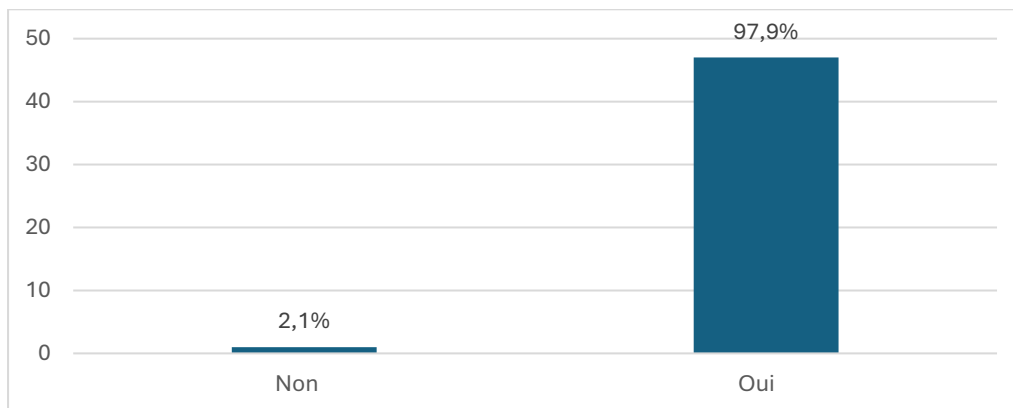
Commentaire : Ce graphique renseigne si les enquêtés reçoivent des quittances pour leur emplacement au marché. 69% déclarent toujours en recevoir, 29% disent parfois, et 2% disent ne jamais en recevoir.

Figure 8. La remise de quittance

Commentaire : Dans cette figure, les enquêtés renseignent l'identité des agents qui leur délivrent des quittances. 53% précisent que ce sont des agents de marché qui leur en délivrent, 29% parlent de responsables de marché, 4% parlent d'une combinaison de deux précédents, 2% citent le caissier principal, et autres 2% parlent d'autres agents sans en préciser la catégorie.

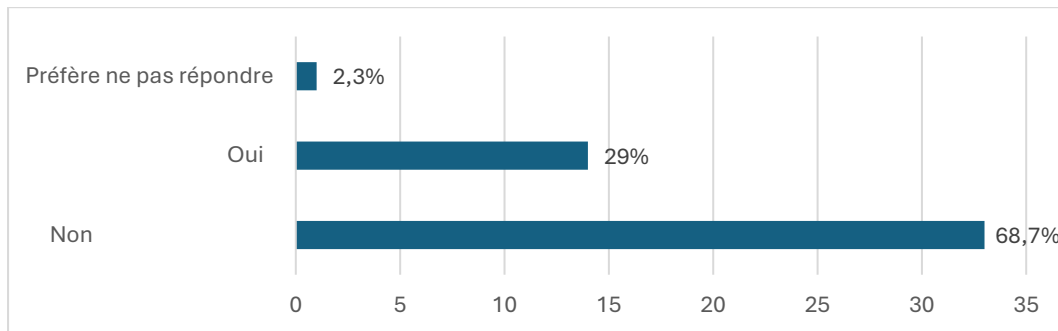
Figure 9. La fréquence des paiements

Commentaire : Cette figure renseigne la fréquence de paiement des quittances effectuée par les enquêtés. 56% parlent de paiement hebdomadaire, 27% parlent de paiement quotidien, 10% parlent de paiement mensuel, et 7% précisent une autre manière de paiement, notamment le paiement annuel.

Figure 10. L'importance de la délivrance de quittance

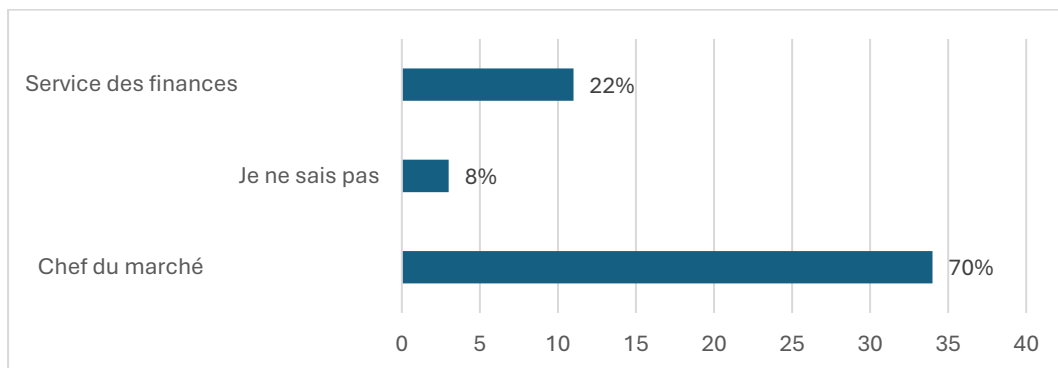
Commentaire : La présente figure montre l'importance qu'accordent les enquêtés sur la délivrance de quittance. 97,9% ont répondu favorablement à l'importance de la délivrance de quittance et 2,1% ont répondu par la négative.

Figure 11. La rencontre de problème lié à l'absence de quittance

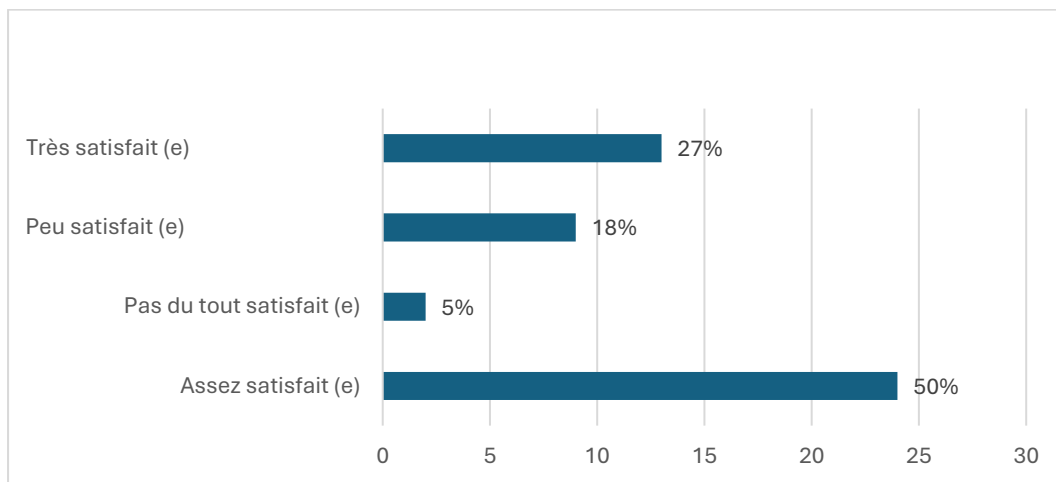


Commentaire : Ce graphique renseigne si les enquêtés rencontrent de problèmes liés à l'absence de quittance. 68,7% ont répondu par la négative, 29% ont affirmé en rencontrer, et 2,3% ont préféré ne pas s'exprimer.

Figure 12. L'orientation des enquêtés en cas de la non délivrance de quittance



Commentaire : La figure présente la personne vers qui se tournent les enquêtés en cas de la non délivrance de quittance. 70% disent s'orienter vers le chef du marché, 22% parlent de service des finances, et 8% disent ne pas en savoir.

Figure 13. Le degré de satisfaction des enquêtés

Commentaire : Cette figure montre le degré de satisfaction des enquêtés en rapport avec le système actuel de quittance. 50% disent être assez satisfaits, 27% disent être très satisfaits, 18% disent être peu satisfaits, et 5% ne sont pas du tout satisfaits.

5.3. Concernant les agents collecteurs des taxes

Tableau 1. Nom et localisation des marchés concernés

N°	Marchés ciblés	Localisation	Agent collecteur	%
01	Kolomani	Commune Shari	4	44,4
02	Saio	Commune Nyakasanza	2	22,2
03	Yambi Yaya	Commune Mbunya	1	11,2
04	Kavarios / Kindia	Commune Nyakasanza	2	22,2
Total				100

Commentaire. Ce tableau présente le nombre d'enquêtés par marché, ce qui donne donc 44,4% pour le marché de Kolomani, 22,2% pour le marché Saio, 22,2% également pour le marché Kavarios et 11,2% pour le marché Yambi Yaya.

Tableau 2. Durée de prestation des agents collecteurs

N°	Marchés	Moins d'un an (en %)	1 à 5 ans (en %)	Plus de 10 ans (en %)
01	Saio	33,3	33,3	33,3
02	Kolomani	33,4	33,4	33,4
03	Yambi Yaya	33,3	33,3	33,3
04	Kavarios/Kindia	33,3	33,3	33,3
Total : 99,9 % (arrondi statistiquement à 100 %)				

Commentaire. Ce tableau présente la durée de fonctionnement des enquêtés en tant qu'agent collecteur des différents marchés précités. Ce qui donne 33,3% pour chaque catégorie, notamment moins d'un an, de 1 à 5 ans et plus de 10 ans.

Tableau 3. La qualité d'agent collecteur

N°	Marchés	Agent contractuel	Agent externe	Autre	%
01	Saio			11,2	11,2
02	Yambi Yaya	55,5			55,5
03	Kavarios/Kindia et Kolomani		33,3		33,3
Total					100

Commentaire. Le présent tableau montre le type d'agents enquêtés. Ce qui représente donc, 55,5% d'agents contractuels, 33,3% d'agents externes et 11,2% d'autres catégories d'agent non précisé. Ainsi la colonne « **Autre** » est cruciale car elle met en lumière les zones d'ombre ou les exceptions dans le système de collecte des taxes sur les marchés de Bunia.

Tableau 4. Relation avec des commerçants

N ^o	Marchés	Très bien	Bien	Assez bien	%
01	Saio	2			22
02	Yambi Yaya		4		44
03	Kavarios/Kindia			3	34
Total					100

Commentaire : Le présent tableau indique le degré de relation qu'entretiennent les enquêtés et les autorités de différents marchés. 44% indiquent avoir une bonne relation, alors que 22% indiquent une très bonne relation, tandis que 34% précisent plutôt une relation assez bonne.

6. QUELQUES DISCUSSIONS DES RÉSULTATS ASSORTIS DES ENQUETES

Cette section confronte les résultats obtenus aux théories énoncées par rapport aux trois hypothèses formulées au départ. Elle analyse les écarts entre la gestion réelle et les standards attendus, tout en évaluant le niveau de performance économique et les obstacles (corruption, insécurité) qui freinent le développement des marchés.

6.1. Discussions des hypothèses par rapport aux données

6.1.1. Hypothèses I.

« L'absence d'un système transparent et formalisé de perception des taxes et redevances dans les marchés publics des Communes de Bunia (Mbunya, Nyakasanza, Shari) serait la cause principale de la faible mobilisation des recettes fiscales et de la persistance de l'informel, avec pour conséquence la précarité des infrastructures et des services ».

Cette hypothèse, nous la confortons avec les résultats de notre analyse qui porte sur la Section 2 : « les connaissances et usage des quittances » ainsi que le point traitant des supports de collecte et de la fraude chez les agents. Cette image présente la tranche d'année d'usage des quittances par les enquêtés. 63% parlent de 1 à 5 ans, 15% de plus de 10 ans, 13% de moins d'un an, et 9% de 6 à 10 ans.

Dans son étude, Jean-Luc Mastaki Namegabe²⁰ soutient que lorsque les commerçants ne voient pas de transparence dans l'usage de leurs taxes (quittances non délivrées ou argent détourné), ils développent des stratégies de résistance (refus de paiement), ce qui maintient les infrastructures dans un état de précarité. Ainsi nous confirmons notre première hypothèse I.

6.1.2. Hypothèses II.

« Les marchés publics de Bunia (Mbunya, Nyakasanza, Shari) souffrent d'un déficit remarquable à changer d'infrastructures et de salubrité liées la gestion insuffisante des autorités communales. Cet état de fait a un impact négatif sur la santé publique et sur le volume des échanges commerciaux ».

Les résultats indiquent que, dans notre d'analyse, cette hypothèse est alimentée par plusieurs questions réparties entre les commerçants et les gestionnaires. Voici les correspondances précises fournies :

- **Pour le volet « Infrastructures et services ».** Cette hypothèse se rapporte directement à la question posée aux gestionnaires sur les priorités futures. Le graphique montre que la priorité accordée aux producteurs locaux est de 100% ;
- **Concernant la salubrité et la santé publique.** Ce contraste souligne un défi majeur. Si la logistique est théoriquement présente (100 %), la persistance du brûlage des déchets par plus d'un tiers des usagers (38 %) témoigne d'une insuffisance dans le système d'évacuation systématique. Cette pratique, nuisible à la qualité de l'air et à la santé publique, confirme la nécessité d'organiser la gestion logistique actuelle en un service d'assainissement plus performant et respectueux de l'environnement.
- **Quant aux échanges commerciaux.** Les raisons évoquées par les commerçants dans le refus de paiement des taxes sont notamment les difficultés de vente et 77,7% d'enquêtés justifient leur difficulté ou leur refus de s'acquitter des taxes par les **difficultés de vente** (mévente).et 22,3% d'enquêtés évoquent d'autres motifs (manque de contrepartie visible, multiplicité des taxes, etc.)..

²⁰ J.-L. Mastaki Namegabe, *L'économie informelle en République Démocratique du Congo : Survie ou dynamisme ?*, dans "Cahiers du CERED", 2006. numéro 10, de la page 157 à 174.

Selon Amadou DIOP²¹, les marchés en Afrique sont souvent des "points noirs" sanitaires à cause d'une gestion municipale qui encaisse les taxes mais ne réinvestit pas dans l'évacuation des déchets. Cette analyse trouve une résonance particulière dans les marchés de la ville de Bunia (Mbunya, Nyakasanza et Shari) où les observations de terrain confirment un décalage critique entre la fiscalité et le service rendu.

- **Une gestion des déchets défaillante** : Bien que 62 % des enquêtés identifient l'évacuation des déchets comme une préoccupation majeure, l'absence de zones de transit aménagées et de systèmes de ramassage réguliers transforme les abords des étals en dépotoirs sauvages.
- **Insuffisance des investissements sanitaires** : Malgré la perception systématique des taxes de marché, les infrastructures de base telles que les latrines publiques et les points d'eau potable demeurent dans un état de délabrement avancé ou sont tout simplement inexistantes dans certains secteurs.
- **Risques de santé publique** : L'accumulation des ordures à proximité des denrées alimentaires, combinée à une stagnation des eaux usées, crée un environnement pathogène. Ce constat valide la thèse d'Amadou Diop sur le "point noir" sanitaire où le marché, lieu de vie et d'échanges, devient paradoxalement un vecteur de risques pour les commerçants et les clients.
- **Le paradoxe de la taxe** : Alors que les commerçants s'acquittent de leurs quittances depuis plusieurs années (pour 63 % d'entre eux), le faible taux de réinvestissement par les autorités urbaines dans l'assainissement alimente un sentiment d'injustice fiscale qui fragilise la gouvernance participative ».

Ainsi nous confirmons notre deuxième hypothèse II.

6.1.3. Hypothèses III.

« La faible participation des commerçants et des usagers aux processus de décision et de gestion des marchés publics dans les Communes de Bunia seraient une inadéquation entre les besoins réels des acteurs de marché et les actions des autorités communales, ce qui conduit à une insatisfaction généralisée et à une gestion inefficace ».

Cette hypothèse, nous la confortons avec les résultats de notre analyse. La corrélation entre le recours massif au Chef de marché (70 %) et la demande de sensibilisation (33 %) suggère que la transparence ne doit pas seulement être technique, mais doit passer par

²¹ A. Diop, *Gestion des services urbains et développement des villes d'Afrique Noire* », 2002.

un renforcement du dialogue social et de l'encadrement humain sur le terrain. En effet sans une implication des acteurs de base (ici les commerçants), les réformes administratives échouent car elles ne correspondent pas aux pratiques sociales du marché²².

En ce qui concerne les marchés étudiés de Bunia, notre hypothèse III se vérifie en ces résultats :

- D'une part, le décalage entre les mécanismes de gestion officiels et la réalité des commerçants transparaît dans le taux de satisfaction mitigé. Bien que 50 % des enquêtés se disent "assez satisfaits", une part importante de la population marchande subit des difficultés de vente (77,7 %) qui ne sont pas toujours prises en compte par les réformes purement administratives.
- D'autre part, la prédominance du Chef de marché comme recours principal (70 %) confirme que les commerçants privilégient une gestion de proximité basée sur des relations sociales directes plutôt que sur des procédures bureaucratiques impersonnelles. Cette centralité du facteur humain montre que toute réforme visant la transparence et l'efficacité de la collecte des recettes (souhaitée par 33 % des répondants via la sensibilisation) doit impérativement intégrer ces structures sociales existantes.

Ainsi Philippe Lavigne Delville, dans ses travaux de 2011, justifiant que l'amélioration du marché ne passera pas seulement par de nouveaux bâtiments ou des quittances sécurisées, mais par une meilleure relation sociale entre la mairie et les commerçants.

²² P. Lavigne Delville, *Vers une gestion concertée des espaces publics*, 2011.

7. CONCLUSION GENERALE

La présente recherche avait pour objectif général d'évaluer de manière exhaustive la gestion actuelle des marchés municipaux de Bunia afin d'en identifier les forces, les faiblesses, les opportunités d'amélioration et leur impact global sur les différentes parties prenantes. Elle s'inscrit dans une perspective de valorisation de la gestion du marché. Les investigations menées auprès d'un échantillon de 61 acteurs clés ont permis de dégager des constats majeurs sur la dynamique et la gestion des marchés de Bunia.

L'analyse des données révèle une relative stabilité dans les pratiques administratives, avec 63 % des enquêtés utilisant le système de quittances depuis une période comprise entre 1 et 5 ans. Sur le plan économique, l'ancrage local est absolu, puisque 100 % des répondants accordent une priorité totale aux producteurs locaux, témoignant du rôle vital des marchés dans le soutien à l'économie de proximité. De même, la reconnaissance des responsabilités logistiques disponibles sur des sites fait l'unanimité (100 %).

Toutefois, des défis structurels persistent. Si la question de l'assainissement est soulevée par 62 % des usagers concernant l'évacuation des déchets, la pression commerciale reste une préoccupation majeure : 77,7 % des enquêtés font état de réelles difficultés de vente. Malgré ces obstacles, le sentiment de satisfaction demeure mitigé mais présent, 50 % de l'échantillon se déclarant « assez satisfaits » de la situation actuelle.

Enfin, en matière de gouvernance et de résolution de problèmes, la figure du Chef de marché reste la référence principale pour 70 % des acteurs. Pour l'avenir, une orientation claire se dessine : 33 % des répondants préconisent de renforcer la sensibilisation comme levier essentiel pour accroître la transparence et l'efficacité de la collecte des recettes publiques.

L'évaluation de la gestion des marchés dans les communes de Bunia met en lumière un décalage significatif entre le potentiel économique de ces espaces et la réalité de leur gouvernance. L'étude confirme que la faible participation des commerçants aux processus de décision entraîne une inadéquation entre les actions des autorités et les besoins réels du terrain. Bien que 50 % des usagers se disent "assez satisfaits", les mécanismes de transparence restent fragiles, comme en témoigne le recours massif au chef de marché (70 %) plutôt qu'à des services financiers structurés en cas de litige sur les quittances. Cependant, cette évaluation indéniable se heurte à des contraintes multiples dont l'accès limité à la terre et au crédit, la marginalisation dans les instances de décision, la priorité accordée aux producteurs locaux, les

responsabilités logistiques disponibles sur le marché, l'évacuation des déchets, la difficulté de vente et la sensibilisation pour l'amélioration de la transparence et l'efficacité de la collecte des recettes.

En somme, la modernisation des infrastructures (latrines, étales, ...) et la sécurisation des recettes sont les piliers indispensables pour transformer ces marchés en véritables leviers de développement durable local. En résumé, si la modernisation s'occupe du cadre de travail et la sécurisation des recettes et des moyens financiers, la gouvernance assure que l'ensemble du système fonctionne au quotidien de manière harmonieuse et démocratique.

BIBLIOGRAPHIE

1. Ouvrages

- Bouchard, A. (2003). *Échantillonnage et recherche à faible effectif*. Presses de l'Université du Québec.
- Grawitz, M. (2001). *Méthodes des sciences sociales* (11^e éd.). Dalloz.
- Lavigne Delville, P. (2011). *Vers une gestion publique des services : Relations sociales et gouvernance locale*. Éditions Quæ.
- Maxqda (2024). *Logiciel pour l'analyse qualitative et mixte de données (VERBI Software)*. Berlin.
- Mucchielli, A. (1991). *Les méthodes qualitatives*. Presses Universitaires de France (PUF), Paris.
- North, D. C. (1990). *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*. Cambridge University Press.
- Ostrom, E. (1990). *Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action*. Cambridge University Press.
- Perroux, F. (1961). *L'économie du XX^e siècle*. Presses Universitaires de France.
- ISO. (2018). *Norme ISO 9001 :2015 : Systèmes de management de la qualité*. Organisation Internationale de Normalisation.

2. Rapports d'Institutions Internationales et ONG

- Commission Européenne. (2014). *Rapport sur le marché unique et la compétitivité européenne*. Office des publications de l'Union européenne.
- OIM - DTM. (2023). *Matrice de suivi des déplacements (DTM) : Évaluation des besoins des déplacés à Bunia*. Organisation Internationale pour les Migrations.
- ONU-Habitat. (2020). *L'état des villes africaines : Gouvernance et économie locale*. Programme des Nations Unies pour les établissements humains.
- PNUD. (2021). *Rapport sur le développement humain : Gouvernance et résilience en contextes fragiles*. Programme des Nations Unies pour le Développement.
- UNESCO. (2018). *Culture, villes et développement durable*. Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

3. Article

- Smith, J. (2018). Theory of Agency and Local Governance Performance. *Journal of African Economic Studies*, 12(3), 45-67.

4. Travail académique inédit (Thèses)

- Mastaki Namegabe J.-B. (2012). *Gouvernance et performance des marchés publics urbains en RD Congo* [Thèse de doctorat, Université de Kinshasa].

5. Textes Légaux et documents Administratifs

- République Démocratique du Congo. (1946). *Arrêté n° 91/AIMO du 14 avril 1946 portant création du Centre Extra Coutumier de Bunia.*
- République Démocratique du Congo. (2008). *Loi organique n° 08/016 du 07 octobre 2008 fixant les compositions, organisation et fonctionnement des Entités Territoriales Décentralisées.*
- République Démocratique du Congo. (2013). *Décret n° 13/022 du 13 juin 2013 conférant le statut de ville et de commune à certaines agglomérations de la Province de l'Ituri.*

6. Sources Web et Médias (Webographie)

- Dictionnaire Le Robert. (2024). *Définition de la Gouvernance*. Récupéré sur <https://lerobert.com>
- KoboToolbox. (2024). *Logiciel de collecte de données pour contextes humanitaires et de recherche*. <https://www.kobotoolbox.org>

Table des matières

SIGLES ET ABREVIATIONS	i
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	ii
ABSTRACT	iii
RECOMMANDATIONS	iv
Aux autorités communales de Bunia	iv
Aux gestionnaires de marchés (chefs de marchés)	v
Aux commerçants et usagers des marchés	v
Aux partenaires techniques et financiers	vi
1 LE CONTEXTE GENERAL DE L'ETUDE	1
1.1 Le contexte de l'étude et sa pertinence	1
1.2 L'importance de l'étude et sa dimension	2
1.3 La répartition spatiale des marchés ciblés de la ville de Bunia et leurs caractéristiques	2
1.4 Brève historique de la ville de Bunia et sa situation géographique	3
2. LE CONTEXTE GENERAL DE LA RECHERCHE SUR LES MARCHES	9
2.1. Justification et pertinence de l'étude	9
2.2. Les problèmes identifiés de recherche	9
2.3. Les hypothèses de l'étude	11
2.4. Les objectifs de la recherche	12
2.5. La délimitation du sujet	13
2.6. Le choix des marchés	13
3. LE CADRE THEORIQUE SUR LE MARCHÉ PUBLIC	14
3.1. Approche sur l'évaluation de la gestion des marchés et leur gouvernance	14
3.2. Le rôle et les types des marchés publics dans le développement urbain et économique	15
3.3. Les impacts économiques et sociaux des marchés urbains	18
3.4. La théorie du choix public	21
4. MÉTHODOLOGIE DE COLLECTE, D'ANALYSE DES DONNÉES ET DIFFICULTÉS RENCONTRÉES	24
4.5. La population cible et l'échantillon d'étude	26
4.5.1. La population cible	26
4.6. Quelques considérations éthiques	28
5. PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS	29
5.3. Concernant les agents collecteurs des taxes	35
6. QUELQUES DISCUSSIONS DES RÉSULTATS ASSORTIS DES ENQUETES	37
6.1.1. Hypothèses I	37
6.1.2. Hypothèses II	38
6.1.3. Hypothèses III	39
7. CONCLUSION GENERALE	41

BIBLIOGRAPHIE	43
ANNEXES	47
 QUESTIONNAIRE D'ENQUETE POUR LES COMMERÇANTS.....	47
 QUESTIONNAIRE D'ENQUETE POUR LES AGENTS COLLECTEURS DES TAXES DU MARCHE	49
 QUESTIONNAIRE D'ENQUETE POUR LE GESTIONNAIRE DU MARCHE	51

ANNEXES

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE POUR LES COMMERÇANTS

Nous sommes des stagiaires au Bureau du Cadre de Concertation sur les Ressources Naturelles de l'Ituri en ville de Bunia. Cet entretien vise à recueillir des informations sur l'émission, la réception et la perception des quittances dans le cadre de la location d'emplacements ou d'activités commerciales dans un marché. Nous sollicitons votre contribution en répondant à ces questions de recherche. D'avance nous vous garantissons l'anonymat de vos réactions en vous transmettant nos remerciements anticipés.

Nom de l'enquêteur :

Téléphone :

Section 1 : Informations générales sur le commerçant.

1. Âge : ☐ Moins de 25 ans ☐ 25-40 ans ☐ 41-60 ans ☐ Plus de 60 ans

2. Sexe : ☐ Homme ☐ Femme

3. Depuis combien de temps êtes-vous commerçant(e) dans ce marché ?

☐ Moins d'un an ☐ 1 à 5 ans ☐ 6 à 10 ans ☐ Plus de 10 ans

Section 2 : Connaissance et usage des quittances

4. Savez-vous ce qu'une quittance de marché ? ☐ Oui ☐ Non ☐ Pas sûr(e)

5. Avez-vous reçu une quittance pour votre emplacement lors de vos paiements ?

☐ Toujours ☐ Parfois ☐ Jamais

6. Qui vous remet généralement la quittance ?

☐ Agent de marché ☐ Caissier municipal

☐ Responsable du marché ☐ Autre :

7. Quelle est la fréquence des paiements pour lesquels vous recevez une quittance ?

☐ Quotidienne ☐ Hebdomadaire

☐ Mensuelle ☐ Autre :

Section 3 : Transparence et satisfaction

8. Pensez-vous que la délivrance de quittance est importante ?

☐ Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas

9. Avez-vous déjà rencontré un problème lié à l'absence de quittance ?

☐ Oui ☐ Non ☐ Préfère ne pas répondre

10. En cas de non-délivrance, à qui pouvez-vous adresser votre requête ?

☐ Chef du marché ☐ commune ☐ Mairie

☐ Service des finances ☐ Je ne sais pas

11. Êtes-vous satisfait(e) du système actuel de quittance ?

☐ Très satisfait(e) ☐ Assez satisfait(e)

☐ Peu satisfait(e) ☐ Pas du tout satisfait(e)

Section 4 : Santé et environnement

12. Y-a-il des installations sanitaires au marché ?

☐ Table d'étalage ☐ Toilette publique du marché

☐ douche publique ☐ Eau ☐ Poubelle publique

13. Comment sont gérées les installations sanitaires et les déchets ?

Expliquer.....

Section 5 : Suggestions

14. Avez-vous des suggestions pour améliorer le système de délivrance des quittances ?

(Espace pour réponse libre)

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE POUR LES AGENTS COLLECTEURS DES TAXES DU MARCHÉ

I. Informations générales

1. Nom de l'agent :
 2. Nom du marché concerné :
 3. Depuis combien de temps exercez-vous cette fonction ?
 4. Êtes-vous un agent municipal, contractuel ou prestataire externe ?
- ☐ Agent municipal ☐ Agent contractuel ☐ Agent prestataire externe ☐ Autres

II. Méthodes de collecte des informations

5. À quelle fréquence collectez-vous les taxes sur le marché ?
- ☐ Quotidienne ☐ Hebdomadaire ☐ Autres
6. Quels types de taxes collectez-vous ?
- ☐ Taxes d'occupation ☐ Droits de place
☐ Redevances spécifiques ☐ Autres
7. Utilisez-vous un support de collecte :
- ☐ Carnet ☐ Manuel ☐ Dispositif électronique (PDA, application mobile)
☐ Autre (précisez)
8. Quelle est la procédure que vous suivez pour encaisser les taxes ?
 9. Comment remettez-vous les recettes collectées
- ☐ Remise physique ☐ Virement ☐ Dépôt à la régie ☐ Autres

III. Relations avec les Commerçants

10. Comment décrieriez-vous vos relations avec les commerçants du marché ?
 11. Rencontrez-vous des cas de refus ou de contestation de paiement ?
- ☐ Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas
12. Quelles sont les raisons évoquées en cas de non-paiement ou de retard ?
 13. Comment gérez-vous ces situations ? Avez-vous un recours ou un soutien hiérarchique ?
- ☐ Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas

IV. Suivi et traçabilité

14. Existe-t-il un registre ou un système permettant de tracer les recettes collectées ?

☐ Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas

15. Avez-vous des contrôles ou audits périodiques de votre activité ?

☐ Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas

16. Êtes-vous formé à la gestion ou à l'utilisation d'outils de suivi numérique ou comptable ?

☐ Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas

V. Défis et sécurité

17. Quels sont les principaux défis ou difficultés rencontrés lors de la collecte ?

18. Avez-vous déjà été confronté à des cas de fraude ou de menaces ?

☐ Oui ☐ Non ☐ Pas tellement

19. Êtes-vous accompagné ou protégé par des agents de sécurité ?

☐ Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas

20. Quelles sont les conditions matérielles dans lesquelles vous travaillez ?

☐ Mobilité ☐ Météo ☐ équipement ☐ Autres

VI. Suggestions et améliorations

21. Que proposeriez-vous pour améliorer la transparence et l'efficacité de la collecte ?

22. Pensez-vous que la mise en place d'un système numérique (Application, terminal mobile, etc.) serait utile ?

☐ Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas

23. Avez-vous besoin de formation supplémentaire pour mieux accomplir vos tâches ?

☐ Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas

24. Souhaiteriez-vous faire part d'autres remarques ou propositions ?

☐ Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE POUR LE GESTIONNAIRE DU MARCHE

I. Informations Générales

1. Nom de l'enquêteur :
2. Lieu, date et l'heure de l'enquête :
3. Nom de l'enquêté :
4. Nom du
marché :
5. Localisation du marché :
6. Fréquence du marché
☐ Hebdomadaire ☐ Mensuelle ☐ Saisonnière
6. Nombre moyen d'exposants présents par catégorie (Etalage, boutique ou autres) :
7. Date de création du marché :

II. Gestion et Organisation

8. Quel est votre rôle principal dans la gestion du marché ?
9. Quelles sont les principales responsabilités logistiques à assurer pour le marché ?
10. Comment sélectionnez-vous les exposants ou commerçants ?
11. Avez-vous une charte de fonctionnement ou un règlement intérieur ?
☐ OUI ☐ NON ☐ Je ne sais pas
12. Quels sont les critères pour obtenir un emplacement au le marché ?
13. Y a-t-il une priorité donnée aux producteurs locaux ou artisans ?
☐ OUI ☐ NON ☐ Je ne sais pas

III. Infrastructures et Services

14. Quels équipements sont mis à la disposition des exposants et combien leurs acquisitions ont-ils coûté en moyenne ?

VI. Défis et perspectives

25. Quels sont les principaux défis rencontrés dans la gestion du marché ?

26. Avez-vous constaté une évolution de la fréquentation ces dernières années ?

☐ OUI

☐ NON

☐ Je ne sais pas

27. Quelles sont vos priorités pour l'avenir du marché ?

28. Que souhaiteriez-vous améliorer ou développer dans l'organisation actuelle ?

☐ OUI

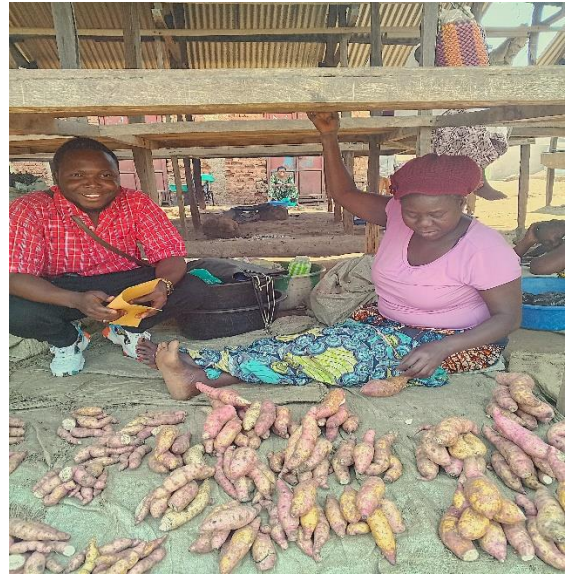
☐ NON

☐ Je ne sais pas

Merci.



Marché Yambi yaya, Commune de Mbunya, Quartier Yambi yaya, ville de Bunia. Le 06 août 2025



Marché Kavarios/Kindia de la Commune de Nyakasanza en ville de Bunia. Le 05 août 2025



Marché de Saio de la Commune de Nyakasanza situé dans le quartier Saio en ville de Bunia. Le 07 août 2025.



Marché Yambi Yaya de la Commune de Mbunya, Quartier Yambi Yaya dans la ville de Bunia. Le 06 août 2025.



Marché de Kolomani en Commune de Shari
situé dans le Quartier Mudzipela en ville de
Bunia. Le 08 août 2025.



Marché Saio de la Commune de
Nyakasanza situé dans le quartier Saio en
ville de Bunia. Le 06 août 2025.